

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2768 - LUNDI 21 NOVEMBRE 2016

AFFAIRE COMMISIMPEX

L'Etat congolais engage
une procédure pénale contre
Mohsen Hojeij

Le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala, a enjoint le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville d'engager et de faire engager des poursuites pénales contre Mohsen Hojeij, patron de la société Commisimpex, pour escroquerie aux jugements et fraude fiscale aggravée.

Le ministre a indiqué que toutes les procédures engagées par cet homme d'affaires anglo-libanais contre l'Etat congolais en France ou aux Etats-Unis d'Amérique, sont à rebours suspendues au

verdict des poursuites pénales dirigées contre lui. « La société Commisimpex a subi un redressement fiscal qui a dégagé une créance de 852 milliards 742 millions 800 mille francs CFA en principal et intérêts, au profit du Trésor public congolais », a révélé Pierre Mabiala. L'homme d'affaires revendique près de 650 milliards FCFA à l'Etat congolais et a essayé en vain de faire saisir des avoirs et des biens appartenant au Congo à l'étranger.

Page 2



Pierre Mabiala

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le Fonds mondial exige un meilleur
accès aux traitements antirétroviraux

L'assemblée générale du Comité de coordination national des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, tenue le 18 novembre à Brazzaville, a exprimé sa vive préoccupation face à un défaut de disponibilité des antirétroviraux chez les adultes au Congo. « Nous avons exprimé ce souhait afin que les patients vivant avec le VIH-Sida puissent avoir accès au traitement antirétroviral gratuit tel qu'il est prévu. Nous avons aussi évoqué le problème relatif à la gestion des intrants, puis le besoin de renforcer le contrôle et le suivi sur toute la chaîne », a indiqué Cécile de la Rupelle, gestionnaire du portefeuille dudit fonds. Page 7



La réunion de l'AG du CCN-Congo

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le nombre d'accidents
de la route continue
d'inquiéter

Chaque année, au Congo, l'on enregistre en moyenne 2475 cas d'accidents de circulation dus notamment à l'excès de vitesse, aux dépassements dangereux, à l'usage du téléphone au volant, à la conduite en état d'ivresse ou à l'utilisation de véhicules défectueux.

À l'occasion de la Journée africaine de la sécurité routière célébrée le 20 novembre 2016, le ministre des Transports a invité les conducteurs à éviter des comportements dangereux au volant. Evoquant le chiffre cumulé de 14 847 accidents ayant entraîné 1827 décès entre 2010 et 2015 dans le pays, Gilbert Mokoki a affirmé que ce nombre peut être réduit grâce à une bonne politique et un changement de comportements.

Page 5

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La centrale de Côte Matève
au cœur du système national

Avec la mise en place bientôt d'une troisième turbine produisant entre 150 et 185 mégawatts, la Centrale électrique du Congo, installée à Côte Ma-

tève, à Pointe-Noire, fournira à elle seule environ 80% de l'énergie produite au Congo. « Ce sera un outil stratégique. Nous sommes d'ailleurs un peu inquiets de savoir que 80% de l'électricité d'un pays dépende d'une seule source. Il faut sans doute travailler à des solutions intermédiaires », pense Sébastien Poaty, conseiller juridique au ministère des Hydrocarbures.

Page 5



ÉDITORIAL

Plein emploi

Page 2

ÉDITORIAL

Plein emploi

Il ne fait aucun doute que nous ne pouvons en aucun cas perdre la bataille en faveur de l'emploi engagée dans le cadre du programme de « rupture » lancé il y a huit mois par la plus haute autorité de la République. Si, en effet, nous ne la gagnons pas il est certain que le climat social se dégradera de façon inexorable avec toutes les conséquences néfastes que l'on peut imaginer pour la paix et l'unité du Congo.

Alors que s'approchent à grands pas deux scrutins majeurs – les élections législatives et les élections locales – qui permettront aux citoyens de choisir librement leurs élus, l'enjeu est considérable. Il l'est, d'abord, pour l'Etat qui ne pourra faire régner l'ordre intérieur que si le problème du chômage des jeunes est résolu, au moins en partie. Il l'est, ensuite, pour le gouvernement qui joue sur ce terrain sa crédibilité autant vis-à-vis du président de la République que vis-à-vis de la population. Il l'est, enfin, pour tous ceux et toutes celles qui ambitionnent de représenter le peuple congolais dans les différentes institutions de la Nouvelle République.

L'économie moderne étant ce qu'elle est, c'est-à-dire ouverte sur le monde et mue essentiellement par le secteur privé, les pouvoirs publics doivent s'organiser à tous les niveaux de la gouvernance nationale et locale pour favoriser le plus possible le commerce, l'artisanat, la petite industrie, l'agriculture, la pêche, bref les mille et une activités qui permettront de créer des emplois sur toute l'étendue du territoire. S'ils ne le font pas rapidement ils peuvent être certains que de fortes tensions se feront jour au sein de la société congolaise avec toutes les conséquences négatives que l'on peut imaginer.

Favoriser l'investissement sous ses formes les plus diverses, inciter les banques à prêter plus d'argent qu'elles ne le font aux petites et moyennes entreprises, réduire le plus possible les prélèvements sociaux et fiscaux qui pèsent sur les créateurs d'emploi, favoriser la formation professionnelle, donner la priorité aux investissements publics capables de mobiliser le secteur privé sont autant de voies qui peuvent conduire au plein emploi, donc à la préservation de la paix sociale dans tous les départements que compte le pays. Loin d'être un mythe, ce plein emploi est un objectif collectif à portée de mains. Ne l'oublions pas !

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE COMMISIMPEX

L'Etat congolais ouvre une procédure pénale contre Mohsen Hojeij

A la faveur d'un point de presse organisé le 19 novembre à Brazzaville, le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala a enjoint le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville d'engager et de faire engager des poursuites pénales contre Mohsen Hojeij, patron de la société Commisimpex, pour escroquerie aux jugements et fraude fiscale aggravée.

Cette affaire, a dit le ministre, résulterait d'une lettre d'engagement datant du 3 mars 1993 qui consacrait la renonciation de manière définitive et irrévocable, à invoquer toute immunité de juridiction, ainsi que toute immunité d'exécution de l'Etat congolais. Pierre Mabiala a indiqué que Hojeij agissait contre l'Etat congolais en application de la lettre précitée. « Cette lettre d'engagement étant contestée par la partie congolaise, a fait l'objet d'un recours en annulation devant la Chambre administrative de la Cour suprême, formulé le 24 août 2016 par l'Etat congolais. Elle a rétabli les pleins effets de l'immunité de juridiction et d'exécution, reconnue à l'Etat congolais par le droit international », a expliqué le ministre. Ainsi, dans son arrêt, a déclaré Pierre Mabiala, la Cour suprême a, en effet, constaté que le signataire de la lettre d'engagement (dont le nom et la fonction n'ont pas été révélés à la presse), n'était porteur ni de pleins pouvoirs délivrés par le chef de l'Etat, ni d'une autorisation parlementaire. La Cour suprême, a précisé le ministre, a confirmé que cette lettre d'engagement avait été signée sans justification de la qualité requise pour déchoir l'Etat congolais de son immunité de juridiction et d'exécution. En considération de ces motifs, a-t-il poursuivi, la Cour suprême a décidé d'annuler cette lettre d'engagement par laquelle Commisimpex avait alors obtenu, dans les conditions frauduleuses, la renonciation de l'Etat congolais à invoquer son immunité de juridiction et d'exécution.



Le ministre Pierre Mabiala lisant le mot liminaire

Il est important de rappeler, a affirmé le ministre, que la société Commisimpex a fait l'objet de deux décisions de justice rendues par la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada, confirmatives de celles rendues par la justice congolaise prononçant sa faillite et sa liquidation.

« La Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada a relevé que l'état de mise en sommeil prolongé de Commisimpex avait pour conséquence de laisser courir la dette sociale vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale, ainsi qu'à l'égard de l'administration fiscale congolaise. En effet, la société Commisimpex a subi un redressement fiscal qui a dégagé une créance de 852 milliards 742 millions 800 mille francs CFA en principal et intérêts, au profit du Trésor public congolais », a déclaré Pierre Mabiala. Ainsi l'anglo-libanais Mohsen Hojeij, qui a acquis

la nationalité congolaise depuis plusieurs années, est contraint de payer la somme indiquée ci-dessus à l'Etat congolais contre près de 650 milliards FCFA qu'il lui réclame.

Le ministre de la justice a annoncé que toutes les procédures que Mohsen Hojeij a engagées contre l'Etat congolais en France comme aux Etats-Unis d'Amérique, sont à rebours suspendues, au verdict des poursuites pénales dirigées contre sa personne. Il faut rappeler que Mohsen Hojeij a tenté de saisir aux Etats-Unis d'Amérique des immeubles affectés à la souveraineté et à la représentation diplomatique de la République du Congo, en procédant par citation délivrées intempestivement aux autorités congolaises, allant jusqu'à porter atteinte à la dignité, à l'honneur et à la considération de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso qui n'a aucun lien de connexité avec ce litige.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Le Sénat adopte la loi portant création de l'Agence congolaise pour la création des entreprises

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté le 18 novembre à Brazzaville, le projet de loi portant création d'un établissement public administratif dénommé, Agence congolaise pour la création des entreprises.

Cette loi fait de cette structure un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'objectif de la future agence est de faciliter et de simplifier les formalités de création des entreprises, en permettant aux créateurs d'entreprises, d'effectuer en un lieu unique et sur un même document les déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et règlements.

Au terme de la loi l'agence a l'obligation de tenir le fichier national des entreprises. Elle donne la latitude au nouvel établissement de bénéficier de ressources en adéquation avec ses missions.

En outre, l'Agence congolaise pour la création des entreprises récupère les droits et obligations du Centre de formalités administratives des entreprises, notamment dans le transfert de l'ensemble des éléments constitutifs de l'actif et du passif, y compris des ressources humaines.

Il faut noter que l'actuel Centre de formalités administratives des entreprises, chargé de la gestion des dites formalités, devrait ainsi faire l'objet de réformes visant à en améliorer les performances en lui conférant un statut approprié et en le dotant de ressources humaines, techniques et financières conséquentes.

Jean Jacques Koubemba

AGRICULTURE

Les maraîchers de Nsoungui demandent la sécurisation de leur site

Les maraîchers expropriés des zones de Talangaï (Kéba na virage), de la Corniche de Bacongo et de la case de Gaulle pour des raisons de modernisation de la ville, ont été installés au site de Nsoungui, à Madibou, dans l'arrondissement 8 de Brazzaville. Ceux-ci déplorent cependant la destruction de leur plantation par les hippopotames et les riverains.

Répartis en quatre groupements, ces jardiniers sont confrontés à quelques difficultés dans l'exercice de leurs activités. Profitant d'une visite de terrain le 18 novembre, de l'équipe du Pdarp conduite par le directeur du cabinet du ministre de

l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Michel Elenga, ces maraîchers ont fait savoir leurs préoccupations.

Il s'agit notamment de la question liée à la sécurisation du nouveau site qui, faute d'une clôture, expose les plantations aux hippopotames qui proviennent de la rivière Djoué et détruisent les plantations. « Depuis que nous sommes installés ici, l'hippopotame est déjà sorti deux fois dont une, avec son petit. Ils détruisent à leurs passages, les planches et mangent les légumes. Pendant la période des champignons, les populations riveraines envahissent chaque matin le site pour les ramasser sans faire attention aux plantations », a

déploré Dominique Nkodia, président du groupement Zola.

« Nous avons essayé d'évaluer le nombre de barbelés qu'on aura besoin pour sécuriser le site et avions soumis l'état au Pdarp. En attendant l'érection d'une clôture, nous nous sommes constitués en équipe pour monter la garde », a-t-il souligné.

Rassurant les maraîchers de résoudre au plus vite ces problèmes, le coordonnateur du Pdarp, Isidore Ondoki, a promis d'en faire part au ministre de tutelle. « Dans tous les cas, il est prévu, si les moyens nous le permettent, de mettre une clôture avant l'intervention du Pdarp en avril 2017 », a relevé Isidore Ondoki.

En outre, bien que le système d'irrigation ait déjà été mis en place, le problème d'eau continue à se poser avec acuité. Car, les motopompes installées n'ont pas la capacité de faire monter l'eau jusqu'au château d'eau.

« Le manque d'eau fait partie des insuffisances que nous avons eues dans ce micro-projet. Nous sommes en train de corriger le problème en demandant à la Banque mondiale de financer à nouveau l'acquisition des motopompes de plus fortes capacités », a rassuré le coordonnateur du Pdarp.

Signalons que pour aménager le site agricole de Nsoungui, le Pdarp a décaissé plus de 200 millions FCFA. Cette somme a permis d'ériger un système d'irrigation d'eau, de construire quelques infrastructures, d'acquérir des matériels aratoires puis des semences.

Opérationnel depuis 2008 grâce au cofinancement du Congo et la Banque mondiale, le Pdarp, prendra fin en avril 2017.

Lopelle Mboussa Gassia



Michel Elenga et Isidore Ondoki suivant les explications du responsable du site

LE FAIT DU JOUR

Climatosceptique

L'expression «climatosceptique» a été fortement utilisée dans le sillage de la COP22 qu'accueillait la ville marocaine de Marrakech, du 7 au 18 novembre. Reprise désormais dans des conversations liées au climat, elle désigne le courant de pensée des hommes et des femmes, disons de dirigeants peu convaincus des préoccupations communément partagées aujourd'hui sur les risques qu'encourt l'humanité si des mesures urgentes et adéquates ne sont pas prises pour juguler le dérèglement climatique.

Presque à l'unisson, des voix qui s'élevaient à Marrakech pointaient en particulier le «scepticisme climatologique» de Donald Trump, le président élu des États-Unis. Candidat à la fonction suprême de son pays, il expliquait alors tout bonnement que le changement climatique était « un concept inventé par les Chinois pour rendre l'industrie américaine non-compétitive». Non seulement ces propos sont décriés, mais le fait que leur auteur est l'homme qui prendra les rênes de la première puissance mondiale dans seulement deux mois, le 20 jan-

vier 2017, en l'occurrence, suscite inquiétudes et frustrations.

Aux États-Unis même, s'il venait à prendre corps, ce climatoscepticisme s'apparenterait à une volonté de la future nouvelle administration américaine de défaire par petits pans, et peut-être de façon soutenue, les conquêtes de la présidence Obama. Ce dernier n'a que trop bien compris les enjeux qu'il ne s'était pas empêché d'émettre des doutes sur son successeur. Avant, à son corps défendant, de juger Donald Trump « pragmatique». Une manière d'arrondir les angles de ses appréhensions demeurées certainement intactes.

Quand on voit avec quelle détermination, avec quelle idée du bien collectif, mais aussi avec quelle fierté personnelle d'avoir réussi quelque chose de grandiose les autorités françaises hôtes de la COP21 s'étaient investies pour obtenir la conclusion de l'Accord de Paris, le scepticisme climatologique outre-atlantique peut être pour ces dernières plus qu'agaçant. Ce que par ailleurs, François Hollande, le pré-

sident français, a laissé transparaître lorsqu'il parlait, après l'avoir eu au téléphone, de clarification de positions avec Donald Trump. Même si on peut penser que le locataire de l'Élysée était allé un peu loin en déclarant que l'élection du républicain était source d'incertitudes.

L'espoir n'est-il pas permis? Bien sûr que si, car Donald Trump a dû commencer à se rendre compte qu'il a changé de statut. En devenant le président des États-Unis, il a gravi un échelon plus haut au-dessus de la Trump Tower. Il est désormais vu du monde entier et ne saurait se disculper. Quel que soit en effet son désir d'appliquer son programme que l'on dit protectionniste, il ne pourrait pas isoler son pays du concert des Nations. Pour preuve, en seulement quelques jours de présidence encore virtuelle, il a décroché son téléphone plusieurs fois pour parler à ses futurs interlocuteurs des problèmes qui l'attendent, les attendent. Il a même commencé à recevoir de la visite, si on pense à sa rencontre, la semaine passée avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe.

Gankama N'Siah

**Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie
du Congo (ESCIC)
Rentrée académique en janvier 2017
Cours du soir pour Salariés**

Vous êtes salariés, vous souhaitez améliorer vos compétences et avoir un diplôme européen, plus de soucis, inscrivez-vous dans l'une de nos formations : Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle et polyvalente) en français / diplôme de l'EFMD de Paris.

Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de l'ITESCIA Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE) / diplôme de l'ITESCIA Paris Master Management des Organisations/ Entreprises (MMO) / (diplôme de l'ESLSCA Paris

Master of Business Administration (MBA) / diplôme de l'ESLSCA Paris

Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de l'ESLSCA

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com



**Ambassade d'Italie
Brazzaville**

L'Ambassade d'Italie annonce le lancement d'une procédure de concours (épreuves orales italien/français puis deux épreuves pratiques dont une de conduite) pour la sélection d'un Chauffeur-Commis-Réceptionniste.

L'avis de concours et les conditions d'admission peuvent être visionnés à l'Ambassade (2, Avenue Auxence Ickonga) ou sur le site : www.ambbrazzaville.esteri.it

Les demandes devront être présentées au plus tard avant, le 25/11/2016 à l'Ambassade.

**LETRE DES CONDOLÉANCES DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS**

J'ai appris avec la désolation la triste nouvelle faisant état du décès de mademoiselle **Nancy France Loutoumba**, chef de service Economie dans votre structure.

Ainsi, je viens par la présente vous présenter les sincères condoléances à vous et à toute votre rédaction.

Très dévouée dans l'exercice de son travail, **Nancy France Loutoumba** a collaboré avec la cellule de communication des douanes. Elle a contribué, à travers ses articles, à la promotion des activités de notre administration.

Son absence constitue un vide non seulement au niveau de votre rédaction, elle, sa plume nous manqueraont à jamais.

Que son âme repose en paix

Je vous prie d'accepter, monsieur, l'expression renouvelée de mes sincères condoléances.



ETUDE Maître Maurice MASSELOT

NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667 00 66/06 473 30 79

104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,

Face Laboratoire de Total.

E-mail : masselotnotaire@gmail-com

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 09 octobre 2015, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée APOLLO GAMES CONGO-SARL-U, aux caractéristiques :

-Dénomination: APOLLO GAMES CONGO-SARL-U.

-Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

-Capital social : 1.000.000F CFA.

-Siège social : A Pointe-Noire, quartier Mpita, Avenue Général Alfred RAOUL, téléphone : (00242) 05 636 70 59.

-Objet social : Import/export : location et vente des appareils de loisirs et jeux ; exploitation de loterie ; négoce ; représentation commerciale ; assemblage des appareils électroniques ; réparation, entretien et location des appareils électroniques.

-Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement : À Pointe-Noire, sous le numéro 7412, Folio 179/6 en date du 13 octobre 2015.

-Dépôt : A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce.

-Immatriculation : A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/ PNR/ 15 B 784 du 16 décembre 2015.

-Gérance : Monsieur SAFR Martin est nommé gérant de la société pour une durée de 4 ans.

Pour avis

**Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE**

NÉCROLOGIE



Nestor N'Gampoula, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Jean Claude Toutou, agent des Impôts et famille, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère et belle-mère Mataya Elise, survenu le vendredi 11 novembre 2016 à Brazzaville. Le deuil se tient au 185, rue Franceville (Ouénzé). Les obsèques a eu lieu le samedi 19 novembre 2016. Puisse le Tout Puissant recevoir en sa sainte miséricorde l'âme de la défunte.

NÉCROLOGIE



La direction générale du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille de la presse congolaise le décès de Mademoiselle Nancy France Loutoumba Kama Nouhou, cheffe du service Economie.

Décès survenu le 14 novembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à la Case 3-48, au quartier OCH, la glacière à Bacongo, vers l'Eglise catholique « Notre Dame de Rosaire ».

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Roger Koud, agent des Dépêches de Brazzaville, Daniel Onolivet, le sergent chef Nkou-Mban et Albert Nkou informent les parents des villages Enta, Mpala et Ntsapoutou ainsi que les amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, sœur, tante Ngalou Joséphine, survenu le mercredi 9 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 222 de la rue Okoyo, Talangai Petit Chose, arrêt Emboto.



ELECTRICITÉ

La centrale de Côte Matève fournira sous peu 80% de l'énergie produite au Congo

Le gouvernement congolais s'emploie à augmenter la production de la Centrale électrique du Congo (CEC) qui devrait passer de 300 à près de 500 MW, soit 80% de l'électricité produite dans le pays.

« Nous avons beaucoup de projets sur le gaz. De la table ronde sur le gaz, nous avons aujourd'hui la CEC qui est la principale source d'électricité du Congo. A ce jour, nous sommes en train de travailler sur la troisième turbine d'au moins 150 sinon 185 MW », indique Brice Sébastien Poaty, conseiller juridique au ministère des Hydrocarbures.

« La centrale fournira 80% d'électricité produite au Congo. Elle est alimentée avec le gaz du champ pétrolier Marine 12. Donc, ce sera un outil stratégique. On a même peur quand 80% d'électricité d'un pays dépend d'un seul point. Il faut travailler sur des solutions intermédiaires », ajoute-t-il.

Fruit de la coopération entre le Congo et la compagnie pétrolière italienne Eni, la CEC possède actuellement deux turbines dont chacune ayant une puissance de 150MW. Elle a été mise sur pied au terme d'une table ronde tenue en 2006 à Pointe-Noire sur la valorisation du gaz.

Selon Brice Sébastien Poaty, le gouvernement a inscrit dans le nouveau code des hydrocarbures, des dispositions favorables à l'éclosion des activités du secteur gazier au Congo.

A titre d'exemple, il renseigne que la redevance du gaz est passée de 15% dans l'ancien code des hydrocarbures contre 5% dans la nouvelle législation. Cette disposition vise à encourager la valorisation des ressources gazières en vue de créer des emplois pour la jeunesse.

Depuis un certain temps, le secteur pétrolier congolais connaît une situation particulière se traduisant par la maturité des champs pétroliers en exploitation. A cela, s'ajoute l'hibernation des activités liées à la recherche pétrolière. En vue d'encourager la recherche, l'Etat a réduit la redevance de 15% à 12%.

« Désormais un projet de pétrole avec du gaz, devrait faire l'objet d'une proposition sur la valorisation du gaz. Parce que le gaz est un produit marchand disposant d'une valeur. On ne le brûle plus », explique le conseiller Poaty.

Par ailleurs, il s'agit de souligner que le nouveau code des hydrocarbures fait la part belle au contenu local. Ainsi, des sociétés pétrolières privées congolaises auront désormais des parts dans des permis pétroliers. La nouvelle loi prévoit des taux de 15% pour des nouveaux champs de pétrole et 25% pour des anciens gisements. La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) devient systématiquement titulaire de permis pétrolier. D'autres mesures de ce code font obligation d'accorder dans le secteur pétrolier la priorité d'embauche aux Congolais. Les études d'impact social et environnemental sont devenues obligatoires pour tout projet de pétrole au Congo.

Christian Brice Elion

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les conducteurs doivent éviter des comportements dangereux au volant

On déplore en moyenne 2475 cas d'accident de circulation chaque année au Congo. Des accidents tragiques causés par l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, l'usage du téléphone au volant, la conduite en état d'ivresse, l'usage des véhicules défectueux...

« Améliorons nos comportements au volant pour moins d'accidents sur nos routes », est le thème de la Journée africaine de la sécurité routière célébrée le 20 novembre. Dans un message délivré à cette occasion, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki, a décrié le nombre élevé des victimes liées aux accidents de la route au Congo. Il a invité les conducteurs à éviter des comportements dangereux au volant.

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la sécurité routière, de 2010 à 2015, le Congo a enregistré cumulativement 14847 accidents, soit 1827 tués et 14174

blessés. Ce nombre de décès, imputable aux accidents de la route, a déclaré le ministre Gilbert Mokoki, peut être réduit.

« Dans le monde, de nombreux pays l'ont réussi par la concrétisation des politiques en la matière, par leurs gouvernements respectifs d'une part, et aussi par le changement de comportements des usagers de la route, d'autre part », a-t-il rassuré.

Parmi les solutions envisagées par le gouvernement pour tenter de stabiliser ou réduire le taux d'accidents de circulation dans le pays, figure la modernisation des infrastructures routières, précise le ministre, un projet impulsé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. L'Etat entend également mobiliser davantage des acteurs de la sécurité routière, les services de santé, les établissements scolaires, le système judiciaire et les ONG dans la sensibilisation des usagers de la route en vue de réduire ce risque qui « endeuille

sans cesse les familles ».

« Pour guider et faciliter la tâche de tous les acteurs de la sécurité routière dans notre pays, le gouvernement de la République a entrepris de se doter d'un plan national de sécurité qui a vocation à devenir le cadre légal et pratique de toute l'action de sécurité routière au Congo pour les prochaines années. », a promis Gilbert Mokoki.

Notons que c'est le troisième dimanche du mois de novembre de chaque année que l'Afrique célèbre la Journée de la sécurité routière couplée à la journée mondiale de la solidarité avec les victimes de la route. Dans le monde, environ un million deux cent cinquante mille personnes sont tuées chaque année sur les routes. Les traumatismes occasionnés par ces accidents représentent, d'après l'organisme onusien, la huitième cause de décès dans le monde, et la première cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans.

Fiacre Kombo

SANTÉ

La communauté, un des acteurs clés dans le financement du PDSS II

Dans le souci de contribuer et de s'assurer de l'exactitude des données quantitatives produites par les Formations sanitaires (FOSA), la communauté est impliquée dans la mise en œuvre de la stratégie du Financement basé sur la performance (FBP), une approche mise en œuvre dans le cadre du deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS II), projet cofinancé par le gouvernement du Congo et la Banque mondiale.

La communauté à travers les associations locales est chargée d'assurer la vérification sur le terrain des patients tirés du registre de soins de la Fosa en vue de la transparence de leurs informations.

Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, les 16 et 17 septembre, à Ngo et Gamboma dans le département des Plateaux, les acteurs expliquent le dispositif mis en place pour garantir la véracité des données.

Le chef de Centre de santé intégré de Gamboma II, Maurice Oko rassure que dans le registre que je vous présente il ne peut y avoir des faux malades car dans la mise en œuvre du FBP, il y a l'implication de la communauté.

Sur la base des données quantitatives de ce registre, poursuit-il, une liste de 70 noms tirés au hasard est transmise à l'association locale (Aslo) pour des enquêtes de terrains. « Créer des faux malades nous fera courir le risque de perdre le contrat ou de poursuite judiciaire. En effet, à l'issue de ces enquêtes, l'Agence de contractualisation et de vérification (ACV) fait un rapport et le transmet pour des sanctions au Comité départemental de coordination et de suivi (Cdcs) des Plateaux, qui est l'organe de gouvernance de la santé au niveau du département », a-t-il conclu.

Fred Davy Mbouity, coordonnateur

adjoint de l'ACV, Standards et indicateurs pour l'innovation sociale (Siis), explique le rôle de l'Acv dans ce processus. Selon lui, la structure est chargée entre autres d'identifier les formations sanitaires à contracter ; négocier des contrats ; assurer la formation des

ports d'enquêtes communautaires et les transmettre, pour décision au Cdcs des Plateaux.

Pour Guy Christel Brand, vérificateur médical de l'ACV, son rôle est d'assurer des vérifications mensuelles sur les réalisations des FOSA en termes de quantité. « Sur la base des quantités déclarées dans les registres de soins, je contrôle les adresses des patients, la pathologie, le traitement et bien d'autres données avant de valider. Les quantités ainsi validées sont celles qui

De son côté, Anselme Théodore Yangou, vérificateur communautaire de l'ACV, ajoute que son rôle est d'effectuer des descentes dans la FOSA et demander au responsable du centre de présenter son registre de soins avec des données validées par le vérificateur médical. « Sur la base de ces données validées, je tire au hasard et je constitue une liste de soixante-dix noms que je remettrais à l'association locale qui à son tour remettra à ses membres pour des enquêtes communautaires », martèle-t-il.

L'enquêteur de l'association locale, Monde-Action, Patrick Rolin Kombowa précise qu'à base de la liste des patients à trouver dans la communauté et d'un canevas d'enquête remis par le vérificateur communautaire à l'Aslo, je descends sur le terrain pour vérifier l'existence des patients sélectionnés et me renseigner sur les soins reçus, le tarif payé, le temps d'accueil et leur degré de satisfaction. Quant à la patiente, Louise Malonga qui a conduit sa fille en consultation au Centre de santé intégré de Gamboma II, il témoigne : « J'ai été au Centre de santé pas pour moi-même mais pour ma fille de sept ans, que voici. Elle souffrait du paludisme. Nous avons été bien reçus et j'ai payé la consultation de 500 FCFA. Après un mois j'ai reçu un enquêteur qui m'a posé des questions dont je me souviens de celles portant sur mon identité ; la maladie qu'a souffert ma fille ; les soins reçus ; le tarif payé ; le temps d'accueil ainsi que mon appréciation sur la qualité des soins ».

Et d'ajouter : « Je profite de votre micro pour dire que ce que l'Etat est en train de faire dans le cadre de ce projet peut améliorer la manière de faire des agents de la santé parce que les témoignages des patients sont maintenant sollicités et cela pourra amener désormais les infirmiers à venir au service à temps et ne demander que des prix qui sont officiels ».

La secrétaire générale du département des Plateaux, vice-présidente du CDSC, Marich Ginalda Mavoungou explique : « notre responsabilité dans la transparence des données produites par les FOSA est d'examiner les résultats des enquêtes communautaires et donner les grandes orientations. Mais en cas de comportement déviant, nous évaluons le degré de fautes et déterminons les sanctions à infliger aux individus ou aux FOSA. Aussi nous comptons sur l'Agence de contre vérification externe qui a été recrutée par le ministère de la Santé et de la population afin d'effectuer des enquêtes dans la communauté ; les formations sanitaires et dans toutes les autres structures de santé sous contrat de performance pour s'assurer de la véracité des informations données par les évaluateurs. Aujourd'hui, il est important pour nous, en tant que CDSC de descendre dans les structures en faute pour une meilleure connaissance des problèmes posés afin de dégager en toute impartialité la responsabilité des coupables ».

Lydie Gisèle Oko



La secrétaire générale du département des Plateaux, vice-présidente du CDSC, Marich Ginalda Mavoungou

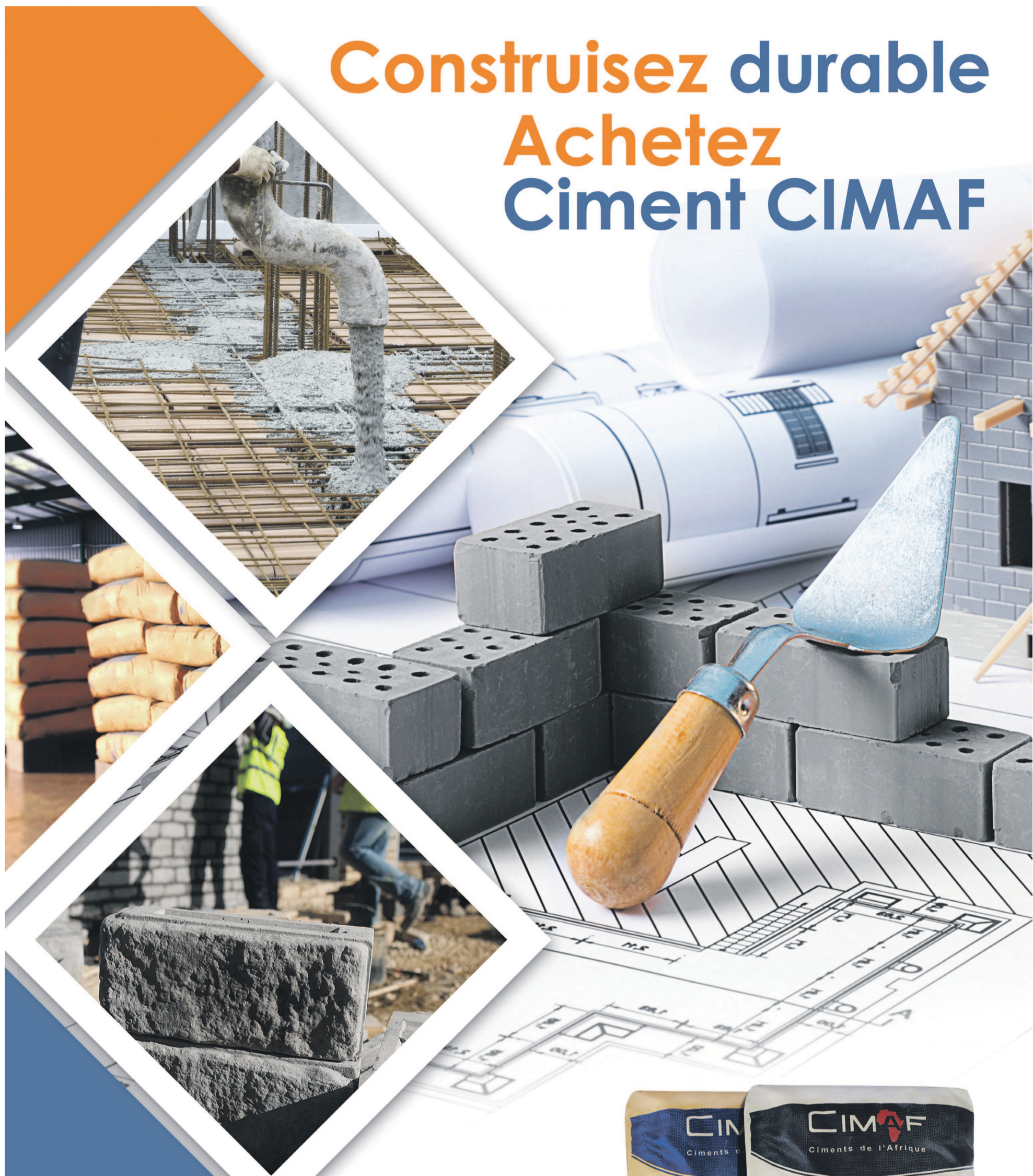
prestataires des services de santé sur le FBP, en collaboration avec les districts sanitaires ; réaliser des vérifications mensuelles sur les services produits ; élaborer les rap-

seront désormais considérées par les formations sanitaires qui feront l'objet de l'échantillonnage par le vérificateur communautaire », précise-t-il.

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE
ADRESSE : GARE PV CFCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL.: 06 510 75 70

HINDA
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCO DE TIÉ-TIÉ
TEL.: 06 510 20 68

AFFAIRES FONCIÈRES

Des géomètres s'engagent à servir dans la loyauté

Cinq géomètres, dont quatre hommes et une femme, évoluant à la direction générale du cadastre et de la topographie, ont prêté serment le 18 novembre au Tribunal de grande instance de Brazzaville. Ce serment leur confère le statut de géomètre assermenté.

Devant le prétoire, les cinq géomètres ont levé à tour de rôle la main droite et juré d'exercer leur métier dans le respect des dispositions de la loi ; en présence de leurs familles et collègues de service.

« Lorsqu'on travaille pour le compte de la République, on doit être sûr de ce qu'on fait. On doit travailler dans le respect des normes, afin de produire de bons résultats. Nous devons aller sur le terrain pour constater toutes les références cadastrales avant de signer un plan de bornage », a indiqué Clarisse Goack Nagoum, l'unique femme du groupe.

Après avoir donné acte à leur serment, le vice-président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, Valérien Ebenga, a renvoyé ces géomètres à l'exercice de leurs fonctions. Il a fait ob-

server que le volume du contentieux foncier était plus important au niveau des affaires traitées au tribunal.

Dans son réquisitoire, le procureur de la République Wenceslas Ruddy Wando a signifié que les géomètres étaient parfois au cœur des litiges parcellaires. « Le serment n'est pas une farce, c'est un engagement solennel », a-t-il lancé.

Le procureur de la République a également rappelé que les géomètres avaient le devoir de garantir la bonne application de la loi foncière, de lutter contre les phénomènes d'occupation anarchique des terrains et de spoliation du domaine public.

Prenant la parole, le bâtonnier national Me Emmanuel Oko a appelé les géomètres à la sévérité dans l'accomplissement de leur



Les cinq géomètres

fonction. « Il faut de la sévérité, car sans la sévérité, nous ne pouvons pas avancer. Les géomètres

doivent sécuriser les propriétés des populations », a-t-il dit, appelant à des poursuites auto-

matiques contre les géomètres contrevenant à la loi.

Christian Brice Elion

CCN-CONGO

L'assemblée générale adopte de nouvelles stratégies

Le Comité de coordination nationale (CCN) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme a tenu, le 18 novembre à Brazzaville, sous la présidence de Benjamin Atipo, une assemblée générale sur l'urgence de sécuriser le financement 2017-2019 et évaluer les activités antérieures.

Au cours de cette réunion, les membres du CCN-Congo ont évoqué leur disponibilité à mettre en

œuvre un système pérenne d'approvisionnement en réactifs et de leurs distributions. Ils s'apprentent également à peaufiner des nouvelles stratégies pour la sécurisation des antirétroviraux.

Très éminemment, le CCN-Congo va mettre en place un comité ad hoc pour rencontrer le ministère de la Santé, afin d'évoquer la question de la contrepartie financière. Dans le cadre des recyclages, les agents du CCN-Congo ont participé au côté de leurs homologues ivoiriens

à la formation sur le nouveau mécanisme d'achat. Ils ont été formés sur l'usage du logiciel Tompro, favorable pour les comptables et les unités de gestions.

Par ailleurs, le gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a exprimé plusieurs préoccupations, dont le manque de disponibilité des antirétroviraux chez les adultes et le financement de la contrepartie.

« Nous avons exprimé ce souhait afin que les patients vivant avec le VIH-Sida au Congo puissent avoir accès au traitement antirétroviral gratuit tel qu'il est prévu. Nous avons aussi évoqué le problème sur la gestion des intrants puis le besoin de renforcer le contrôle et le suivi sur toute la chaîne », a indiqué Cécile de la Rupelle, gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose.

Enfin, les membres du CCN-Congo se sont félicités de l'excellence du partenariat existant entre le Fonds mondial et le gouvernement du Congo qui date de 2005. « La République du Congo a soumis plusieurs propositions au Fonds mondial et a déjà reçu les financements non remboursables d'environ 62,3 milliards francs CFA entre 2005 et 2016 », a rappelé Benjamin Atipo, président du CCN-Congo.

Rappelons que depuis sa création, le CCN-Congo a été successivement dirigé par: l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso (2004-2008); le ministre Luc Daniel Adamo Mateta (2008-2012) et Julien Makaya (2012-2016).

Fortuné Ibara

TICN

Bientôt l'organisation de la 1ère édition des universités numériques à Brazzaville

L'Univ 2.0, une plateforme des journalistes et universitaires sur les Technologies de l'information et de la communication numérique (TICN) va organiser, le 26 novembre à Brazzaville, la première édition des universités du numérique sur le thème : « le E-learning, pilier de l'accès à la connaissance et de la formation ».

L'initiative est soutenue financièrement par la direction de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPC) et la société Airtel-Congo.

Elle a pour objectif d'inciter les jeunes et les étudiants à utiliser les plateformes digitales pour se former et mettre à jour leurs connaissances. C'est-à-dire, d'apprendre et de se former autrement au moyen de l'usage des Technologies de l'information et de la communication numérique (TICN).

Outre l'incitation des jeunes aux TICN, la plateforme Univ2.0 compte aussi sensibiliser les étudiants aux opportunités qu'offrent ces technologies et simplifier l'accès à la connaissance par l'usage des plateformes digitales sur le web.

Au cours de ces assises, sept thèmes seront développés par différents orateurs pour amplifier les connaissances des jeunes étudiants chercheurs et des personnes curieuses sur les TICN.

Il s'agit entre autres du : « rôle du campus numérique francophone dans la promotion du E-learning et de la formation à distance en République du Congo » ; « Le E-learning : une révolution dans la formation en République du Congo, cas du Bantu Hub » ; « Apports du cartable électronique dans l'enseignement primaire en milieu rural » ; « Apports des Tic dans l'éducation en République du Congo » ; « la stratégie de Airtel dans la promotion du E-learning » ; « les réseaux sociaux numériques, nouvelles plateformes d'apprentissage : cas de la page Facebook/STC-Tic 2.0 » et enfin le « Panorama et enjeux pédagogiques des MOOC pour la formation ».

Rappelons que les TICN ont une grande incidence dans le processus de transmission des connaissances et des savoirs. La diffusion des technologies de l'information et de la communication numérique peut contribuer à une révolution de l'éducation. Elles offrent également des plateformes et outils adéquats pour les cours (Mooc : massive online open courses).

F.I.

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passarelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Reportage
Documentaire
Breaking-News
Votre Actualité

24H/24

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

CHINE

Shanghai abrite la neuvième Conférence mondiale sur la promotion de la santé

Intitulée « La promotion de la santé dans les Objectifs de développement durable », cette conférence de haut niveau qui aura pour slogan « La santé pour tous, tous pour la santé » sera organisée conjointement par l'OMS et la Commission nationale chinoise de la santé et de la planification familiale, du 21 au 24 novembre en Chine.

La conférence réunira des experts et des responsables politiques dans le but de placer la promotion de la santé au cœur du développement durable. Ça sera une réunion de travail durant laquelle les activités et les efforts seront envisagés sous l'angle pratique.

Par ailleurs, cette rencontre sera une occasion sans précédent de réaffirmer l'importance de la promotion de la santé, en vue de son amélioration et son équité au moment historique du trentième anniversaire de l'adoption de la Charte d'Ottawa et de la première année de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Au cours de la réunion, les Etats membres auront des orientations et des indications sur l'application

pratique des concepts, approches et mécanismes de promotion de la santé reposant sur des bases réelles afin d'atteindre les ODD.

En outre, la réunion aura pour objectifs de sensibiliser les participants à l'importance et le potentiel de la promotion de la santé en tant qu'approche stratégique pour obtenir des résultats concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, et atteindre les Objectifs de développement durable.

Il sera aussi question de souligner la nécessité de s'appuyer sur la promotion de la santé dans les actions nationales mises en place pour atteindre les Objectifs de développement durable, et de montrer comment la promotion de la santé peut accélérer les progrès pour certains ODD.

Cette réunion est la dernière d'une série inaugurée à Ottawa en 1986, où a été adoptée la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. D'autres ont eu lieu à: Adelaïde (1988); Sundsvall (1991); Jakarta (1997); Mexico (2000); Bangkok (2005); Nairobi (2009) et, dernièrement, à Helsinki (2013).

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

La BEAC appelle la France à lancer «une offensive» d'investissements

Le gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), Lucas Abaga Nchama, a appelé vendredi la France à lancer «une offensive» d'investissements en Afrique, déplorant que l'aide au développement de Paris ait baissé pour le continent.

«Mon sentiment est qu'il y a besoin plus d'investisseurs français en Afrique», a affirmé lors d'une rencontre avec la presse à Paris le gouverneur équato-guinéen, convaincu qu'une «offensive française serait de nature à nous aider à doper la croissance» dans la région.

Après avoir constaté qu'il y a «de moins en moins d'investissements

français» en Afrique centrale, dans un contexte de concurrence de grands pays émergents comme la Chine, M. Abaga a rappelé que la France était «un partenaire de choix», tout en regrettant que «l'aide au développement ait diminué».

Il a également reconnu que les pays africains devaient faire, pour leur part, des efforts pour «améliorer le climat des affaires». «L'investisseur a besoin de certaines conditions pour venir investir», a-t-il expliqué. Il a aussi appelé les pays de la région à «poursuivre les réformes structurelles, à diversifier l'activité économique et à élargir les sources de croissance pour compenser,

lorsqu'un secteur comme le secteur pétrolier souffre après un choc».

L'Aide publique au développement (APD) de la France devrait atteindre 9,4 milliards d'euros en 2017, après 8,4 milliards en 2016, selon le ministère de l'Economie et des Finances. Selon l'organisation Coordination Sud, ce montant reste cependant en baisse par rapport au début du quinquennat. La France n'a ainsi consacré l'an dernier «que 0,37% de sa richesse nationale à l'APD, contre les 0,7% promis devant la communauté internationale à maintes reprises», souligne l'association.

AFP

Près de 5.000 migrants ont péri noyés en Méditerranée cette année

Les chiffres de l'Organisation internationale des migrations ne donnent qu'un bilan partiel des victimes alors que l'année n'est pas encore terminée.

C'est l'équivalent de la population d'une ville moyenne que les eaux de la Mer Méditerranée ont engloutie depuis 10 mois. Si l'on en croit les chiffres publiés vendredi par l'Organisation internationale des migrations (OIM), organisme de l'ONU siégeant à Genève, en Suisse, quelque 4.621 migrants ont trouvé la mort depuis le mois de janvier dernier en Méditerranée. Ces chiffres sont publiés alors qu'il reste un mois et deux semaines avant la fin complète de l'année. Au rythme où s'enchaînent les drames en Méditerranée

ces dernières semaines il n'est pas exclu que les 5.000 morts soient atteints, voire dépassés, dans les prochaines semaines. Des morts majoritairement Africains quittant les côtes libyennes pour tenter de gagner l'Europe par le sud de l'Italie. Mais les cadavres repêchés chaque jour par des pêcheurs, des marins ou des garde-côtes concernent en réalité toutes les nationalités parmi les désespérées qui fuient guerres et violences en Syrie, en Irak, en Afghanistan ou au Pakistan. Ces chiffres sont provisoires même si, souligne l'OIM, ils sont déjà supérieurs de plus de 1000 morts par rapport au bilan de l'année dernière à la même période ! Ils ont été publiés alors qu'au large des côtes siciliennes jeudi on continuait de rechercher quelque 300 clandestins tombés en mer après le

chavirage de leur embarcation partie de Libye et où on n'a recueilli qu'une trentaine de rescapés. « Le total des morts de cette année nous amène à un chiffre sans précédent », souligne l'OIM. Même le mauvais temps, d'ordinaire période de ralentissement des flux de clandestins vers l'Europe, ne semble plus agir désormais. Pas plus que les mers démontées de ces derniers jours. L'Italie appelle à la solidarité ses autres partenaires européens, dénonçant qu'avec les contributions financières de tous « des pays s'acharnent à ériger des murs au lieu de sauver des vies comme nous », dans un coup d'énergie du Premier ministre Matteo Renzi contre des pays d'Europe de l'Est lors du dernier sommet européen à Bruxelles.

Lucien Mpama

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS

cfamotors.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Mariva
Brazzaville : Bd Denis Sassou Nguesso
Facebook : cfamotorscongo.com
www.cfamotors-congo.com

BP 1110 - Tel : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tel : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

COP22

Le financement, la gouvernance et la connaissance pour assurer la sécurité de l'eau en Afrique

Le Conseil mondial de l'eau a relevé, le 17 novembre, un jour avant la clôture de la COP22 à Marrakech, la nécessité de mettre en synergie le financement, la gouvernance rationnelle et la connaissance pour assurer l'harmonisation des politiques et la sécurité de l'eau en Afrique, facteur non négligeable pour le climat.

Plus d'une dizaine de recommandations ont été prises lors de la COP22 et ont été présentées le 18 novembre, à l'occasion de la séance de clôture de cette Conférence. Parmi celles-ci figurent l'amélioration à l'accès au financement des projets résilients de gestion de l'eau dans les secteurs de l'énergie, de l'approvisionnement et l'assainissement de l'eau, de l'agriculture, des villes et écosystèmes, en particulier dans les pays en voie de développement, en fournissant une aide pour le développement des projets fiables et finançables.

Soutenir les principes établis sur la gouvernance résiliente de l'eau et de sa distribution ; favoriser le partage de connaissances sur l'eau et le changement climatique à tous les niveaux, en particulier à travers le développement de la recherche et de la capacité de construction, avec un accent sur les données classées par sexe et axées sur la situation des femmes et

des jeunes filles et accroître la visibilité de l'eau dans les débats sur le climat à l'échelle internationale, celle-ci faisant partie de la mise en œuvre des contributions nationales déterminées et des plans d'adaptation nationale font aussi parties des recommandations émises par les ministres et intervenants durant la session de haut niveau sur l'accélération de l'action climatique.

Les participants ont également recommandé de lancer un plan d'action de l'eau pour la résilience climatique, avec l'Afrique pour cible prioritaire ; envisager la rédaction d'un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avec l'eau comme sujet, pour apporter une preuve scientifique aux décideurs politiques, et alerter sur la situation.

« À Marrakech, pour la première fois dans l'histoire de la Conférence des Parties, l'eau est au centre de l'ordre du jour ce qui va permettre à la communauté mondiale de proposer désormais des solutions et des actions concrètes pour l'eau », a déclaré, le président honoraire du Conseil mondial de l'Eau, M. Loïc Fauchon lors de la présentation ce jour, des résultats des discussions qui se sont tenues le 9 novembre lors de

la « Journée de l'eau ».

De son côté, le président du Conseil Mondial de l'Eau et secrétaire d'Etat à l'Assainissement et les Ressources en eau de l'État de Sao Paulo (Brésil), M. Benedito Braga, a indiqué que « l'eau est l'une des ressources les plus touchées, mais elle offre également des solutions aux défis du réchauffement climatique. C'est un élément fondamental pour l'atténuer, et nous permet de nous adapter dans un contexte d'incertitude ». Il a ajouté que l'action politique, dit-il, est nécessaire pour reconnaître le rôle que l'eau joue dans l'atténuation et l'adaptation climatique et pour traduire cela en des investissements concrets.

Le Conseil mondial de l'eau est une plate-forme multilatérale, fondatrice et coorganisatrice du Forum Mondial de l'Eau. Sa mission est de mobiliser l'action sur les questions essentielles liées à l'eau à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau de prise de décision, à travers la participation de la société dans le débat. Le Conseil met l'accent sur les dimensions politiques de sécurité de l'eau, d'adaptation et de durabilité, et travaille à positionner l'eau dans le haut de l'agenda politique mondial.

ACI

Vers la création d'un réseau d'investisseurs africains

Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a annoncé le 17 novembre lors de la COP22, qui a pris fin le 18 novembre à Marrakech (Maroc), la création d'un réseau d'investisseurs africains, visant à promouvoir la finance climat en Afrique.

La création de ce réseau a été annoncée, au terme d'un événement organisé à la COP22 par la CDG sur le thème « L'épargne domestique africaine au service d'un développement bas carbone et résilient au changement climatique ». Cette rencontre s'est articulée autour de deux tables rondes liées à la finance Climat en Afrique et dans le monde et à des retours d'expériences africaines en matière de mobilisation de l'épargne et des financements en faveur de la transition bas carbone.

Ce réseau a entre autres objectifs, l'intégration du climat dans les décisions de financement et les stratégies de développement, et l'adoption par les membres de mesures communes pour évaluer leur empreinte carbone. Les pays membres devront également adhérer à la coalition mondiale d'investisseur (PRI), s'engageant à apporter leur aide à l'identification de projets et leur soutien financier aux programmes d'investissement pour l'Afrique.

Premier investisseur institutionnel du Maroc, ce groupe a révélé que ce réseau est également ouvert à des bailleurs de fonds non africains, no-

tamment les banques de développement, les banques commerciales et les fonds d'investissement. À travers la CDG, le Maroc marque son engagement en faveur d'un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique dans le continent. À travers ce réseau créé en partenariat avec d'autres institutions financières notamment les Caisses des dépôts africaines, le Fonds de Pension public nigérian (PENCOM), la Caisse des dépôts française et l'Agence Française de Développement, la CDG et ses partenaires, souhaitent apporter leur contribution à la mobilisation de l'épargne domestique et mettre ainsi à la disposition des projets climatiques d'adaptation et d'atténuation des moyens de financement supplémentaires. La première étape de création du réseau prendra la forme d'un engagement à échéance 2020.

Pendant la COP22, la CDG a réaffirmé son action afin d'appliquer les cinq principes de la finance climat adoptés au cours de la Conférence des parties (COP21).

Etablissement public créé en 1959, la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc a pour mission originelle de recevoir, conserver et gérer des ressources d'épargne qui, de par leur nature ou leur origine, exigent une protection spéciale. Le total bilan consolidé à fin 2015 s'est élevé à 206 milliards de dirhams, soit environ 19 milliards d'Euros.

ACI

La Proclamation de Marrakech pour l'action pour notre climat et le développement durable

Nous, chefs d'États, de gouvernements, et délégations, rassemblés à Marrakech, en sol africain, pour la Vingt-deuxième session de la Conférence des Parties, la douzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et la Première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris, à la gracieuse invitation de Sa Majesté le Roi du Maroc, Mohammed VI, prononçons cette proclamation afin de signaler un changement vers une nouvelle ère de mise en œuvre et d'action en faveur du climat et du développement durable.

Notre climat se réchauffe à un rythme alarmant et sans précédent et nous avons le devoir urgent de répondre.

Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris, adopté en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ainsi que de ses objectifs ambitieux, sa nature inclusive, et sa conformité à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales, et nous affirmons notre engagement pour sa mise en œuvre complète.

En effet, cette année, nous avons assisté à un élan extraordinaire en matière de lutte contre les changements climatiques, partout dans le monde, ainsi que dans de nombreux fora multilatéraux. Cet élan est irréversible — il est guidé non seulement par les gouvernements, mais également par la science, par le monde des entreprises ainsi que par une action mondiale de tous types et à tous niveaux.

Notre tâche aujourd'hui est de perpétuer cet élan, ensemble, allant de l'avant délibérément pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour encourager les efforts en matière d'adaptation, favorisant et appuyant ainsi l'Agenda pour le Développement Durable de 2030 et ses Objectifs de développement durable.

Nous appelons à un engagement politique des plus fermes afin de lutter contre les changements climatiques, c'est une priorité urgente.

Nous appelons à une solidarité forte avec les pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques et nous tenons à souligner la nécessité d'appuyer les efforts visant à améliorer leur capacité d'adaptation, à renforcer leur résilience et à réduire leur vulnérabilité.

Nous appelons toutes les parties à renforcer et à soutenir les efforts pour éradiquer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et prendre des mesures rigoureuses pour faire face aux défis des changements climatiques dans le domaine de l'agriculture.

Nous appelons à rehausser d'urgence nos ambitions et à renforcer notre coopération afin de combler l'écart entre les trajectoires d'émissions actuelles et celles requises pour atteindre les objectifs à long terme de limitation de la température fixés par l'Accord de Paris.

Nous appelons à une augmentation des financements, des flux et de leur accès, conjointement avec une amélioration de la capacité et de la technologie, y compris des pays développés vers les pays en développement.

Nous, les pays développés parties, réaffirmons notre objectif de mobiliser 100 milliards de dollars américains. Nous, à l'unanimité, appelons à plus d'action climatique et d'appui, bien avant 2020, en prenant en compte les besoins spécifiques et les circonstances particulières des pays en développement, des pays les moins avancés ainsi que ceux particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.

Nous qui sommes Parties au Protocole de Kyoto encourageons la ratification de l'Amendement de Doha.

Nous, collectivement, appelons tous les acteurs non étatiques à se joindre à nous pour une action et une mobilisation immédiate et ambitieuse, s'appuyant sur leurs importantes réalisations, notant les multiples initiatives et le Partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Globale lui-même, lancé à Marrakech.

La transition requise de nos économies pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris fournit une opportunité positive et substantielle pour une prospérité accrue et un développement durable.

La Conférence de Marrakech marque un point d'inflexion important dans notre engagement pour rassembler la communauté internationale dans son ensemble afin de relever un des plus grands défis de notre temps.

Dorénavant, alors que nous nous tournons vers la mise en œuvre et l'action, nous renouvelons notre détermination de vouloir inspirer la solidarité, l'espoir et l'opportunité pour les générations présentes et futures.

Les Participants à la COP22

Les mesures sur le changement climatique impactent sur les ODD

Le nouveau rapport de l'ONU rendu public, le 17 novembre à Marrakech, souligne l'influence positive de la réalisation des Objectifs durables pour le développement (ODD), a fait observer le secrétaire général adjoint de l'ONU et administrateur adjoint du Pnud, M. Magdy Martinez-Soliman, lors de la présentation de la 2e édition de ce rapport phare sur le changement climatique, en marge de la COP22.

Présentant le portefeuille du Pnud sur le climat et des exemples de pays, le rapport, a souligné M. Martinez-Soliman, fournit un récit convaincant sur la manière dont les mesures sur le changement climatique contribuent positivement à la réalisation des ODD. Il montre comment les 800 programmes du Pnud sur le changement climatique - couvrant un portefeuille de 2,8 milliards de dollars dans 140 pays et plus dans cinq régions - contribuent à la réalisation de chacun des 17 ODD.

Depuis 2008, rappelle-t-il, le Pnud a aidé plus de 140 pays, y compris tous les 48 PMA et 39 SID, à avoir accès au financement des subventions climatiques. Près de 40% du portefeuille contribuent aux efforts d'adaptation, le plus gros portefeuille ayant environ 1 milliard de dollars US. Les mesures d'atténuation et celles des énergies renouvelables représentent respectivement 30% et 22%. Tandis que les questions transversales telles que le financement, le renforcement

des capacités, le renforcement des politiques et des institutions et le soutien à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris notamment, les Contributions Nationales Déterminées (NDC), représentent environ 11% du portefeuille.

« Nous savons depuis longtemps que le changement climatique et le développement durable sont inextricablement liés », a indiqué le secrétaire général adjoint de l'ONU et administrateur adjoint du Pnud, ajoutant que ce que ce rapport fait, peut-être pour la première fois, est vraiment de montrer comment chacune des mesures prises pour faire face au changement climatique a des résultats profonds et concrets qui profitent au développement humain, social et économique.

« Grâce à l'Accord de Paris, nous avons maintenant un chemin pour le monde pour travailler ensemble sur une solution intégrée au changement climatique », a rassuré M. Martinez-Soliman, concluant qu'il « est maintenant de notre responsabilité de travailler avec nos partenaires pour suivre cette voie et contribuer à la réalisation des priorités en matière de climat et de développement ».

Ce rapport réitère le message du Pnud à la 22^e Conférence des Parties COP22 au cours de la conférence : « l'accord est fait, il est temps d'agir ».

ACI

CHRONIQUE

Salon international du patrimoine culturel à Paris

La 22^e édition du Salon international du patrimoine culturel, cet événement de référence du secteur, s'est tenue du 3 au 6 novembre 2016 au Carrousel du Louvre présentant plus de 340 exposants français et étrangers, professionnels de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine, matériel ou immatériel et représentant 40 métiers.

Que peut-on retenir de ce prestigieux et exemplaire rendez-vous ?

Il faut d'abord se rappeler que ce salon international très médiatisé, se tient tous les ans et ce, pendant quatre jours au mois de novembre, et rassemble de nombreux professionnels du patrimoine et artisans d'art qui se font le plaisir d'exhiber leur savoir-faire au public.

Cette année, les nombreux participants ont eu droit à des démonstrations, ateliers, rencontres avec les artisans et animations diverses.

Ce 22^e Salon, qui a fermé ses portes dimanche 6 novembre au soir, a renforcé sa position de rendez-vous incontournable du secteur et en s'affirmant de plus en plus comme le carrefour économique du secteur de patrimoine.

Sous la thématique des « Chantiers remarquables du Patrimoine », le salon a fait une nouvelle fois le plein de visiteurs (25.000) et suscité de nombreuses affaires.

Les exposants sont rentrés chez eux enthousiastes et très satisfaits des contacts engrangés, certains ont noué des contacts, échangé avec de nombreux architectes, prestataires pendant que d'autres ont pu par cette même occasion élargir leur zone géographique d'intervention.

L'on a pu à souhait échanger avec de nombreux contacts internationaux et prendre langue avec entre autres des Japonais, Italiens, Espagnols...

Il faut, par ailleurs, noter cette année une nette augmentation des contacts en lien avec les musées ou la médiation culturelle.

Particulièrement remarqué également, le travail du papier traditionnel a surpris plusieurs journalistes et particuliers qui ont assiégé le stand aménagé pour cette circonstance et fait part de leur intérêt pour des projets d'expositions.

Parmi les nombreux événements ; conférences, projections de films, remises de prix, démonstrations, deux temps forts ont marqué cette édition à savoir :

Le lancement officiel du livre blanc du Patrimoine « Lettre ouverte aux Français et à leurs élus sur le Patrimoine » et l'attribution du prix « Métiers d'art et patrimoine bâti 2016 à Jean Pierre Lebeureau.

Le premier temps fort a vu pour la première fois onze institutions collaborer pour publier 22 propositions en réponse aux enjeux de l'avenir du Patrimoine afin d'ouvrir un débat citoyen national : « Le patrimoine n'est pas une contrainte, mais une chance ; pas une charge, mais une richesse, ni même un fragment du passé mais une part vivante de nous-mêmes » ; et le second a consacré à l'engagement et la passion d'un homme qualifié de meilleur ouvrier de France, pour la transmission de son savoir-faire, dont l'entreprise labellisée EPV œuvre pour les bâtis de prestige (château de Vaux-le Vicomte, Grand Palais) d'institutions et de particuliers.

Ce dernier réalise des œuvres uniques, à la main, à partir de métal en feuilles, mêlant de nombreuses techniques parmi lesquelles le formage, la sculpture, le tournage, le moulage ou encore le repoussage, dans le respect de l'art.

Pour replonger dans ce monde féérique du patrimoine, rendez-vous est pris du 2 au 5 novembre 2017 autour du thème « Patrimoine et tourisme culturel », ici nous saisissons une autre opportunité, celle de découvrir de magnifiques sites patrimoniaux qui bénéficient d'une grande affluence touristique, vivement le prochain Salon !

Ferréol Gassackys

PRIX DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Le Goncourt des lycéens attribué à Gaël Faye pour « Petit Pays »

Le Goncourt des lycéens est attribué à Gaël Faye et son « Petit pays » paru aux Editions Grasset, un premier roman qui raconte une enfance au Burundi, du paradis perdu à l'horreur de la guerre civile et du génocide. Le roman de ce franco-rwandais est écrit à hauteur d'enfant, soulignant la beauté puis l'abomination traversées par son « Petit pays ».

Jeudi 17 novembre, « Petit Pays » a été élu au 1er tour de scrutin avec neuf voix devant le roman « Continuer », de Laurent Mauvignier, paru aux Editions de Minuit. Déjà récompensé par le prix Fnac le 1er septembre dernier, ce premier roman de Gaël Faye, musicien franco-rwandais de 34 ans, était favori de presque tous les prix de la rentrée littéraire.

La présidente du jury des lycéens, Margaux Compte, lui a annoncé la nouvelle par téléphone depuis l'opéra de Rennes. « Je suis très fier et ému », a réagi Gaël Faye, Franco-Rwandais né au Burundi en 1982 et exilé en France en 1995.

Le jury a salué « la fluidité, la sensibilité des paroles » mais aussi « les thèmes abordés avec, notamment, la guerre civile entre Tutsis et Hutus au Rwanda, la découverte identitaire et l'évolution dans la vie adulte » de Gaël Faye qui puise largement dans ses souvenirs pour y décrire une enfance au quotidien paisible avant que l'implosion de la famille puis de la guerre ne viennent en briser la quiétude.

Paru aux Editions Grasset, le roman raconte l'histoire de Gabriel, 10 ans, qui grandit au Burundi avec sa famille au début des années 90 dans un quartier pri-



vilégié de Bujumbura. Il y coule des jours heureux avec sa bande de copains. Mais le malheur s'invite dans la maison, d'abord avec les disputes entre le père et la mère, qui finiront par une séparation. Le mal extérieur arrive plus insidieusement : des élections, puis un coup d'état, puis la guerre civile et enfin le génocide au Rwanda voisin, qui touche la famille de sa mère tutsie.

L'histoire est racontée avec le regard naïf et candide d'un enfant mis en face de l'engrenage infernal : les racines puis les grondements de la violence qui monte, alimentée par les radios qui diffusent des messages de haine. On sent le massacre arriver comme un rouleau compresseur. On constate le silence du monde, l'inaction des organisations internationales. La langue de « Petit pays » est imagée, chantante, exprimée en mots scandés comme dans un rap, la patte de Gaël Faye, musicien, dont la plume a été remarquée très tôt dans la sphère slam. Une langue qui, avec une certaine beauté, plonge

le lecteur dans la cruauté d'un monde massacré.

« Petit pays » avait été écarté du Goncourt au profit de « Chanson douce » de Leïla Slimani. En 2015, le Goncourt des lycéens avait été attribué à Delphine de Vigan pour « D'après une histoire vraie » (JC Lattès), également couronnée la même année par le Renaudot.

Le Prix Goncourt des Lycéens offre au public un choix défendu avec engagement et passion par de jeunes lecteurs à partir de la sélection de romans effectuée en septembre par l'Académie Goncourt. Ces cinq dernières années, le Goncourt des lycéens est le prix littéraire dont la moyenne des ventes est la plus élevée avec près de 395.000 exemplaires, avant le prix Goncourt qui, lui, a atteint une moyenne de 345.000 exemplaires.

Gaël Faye se révèle être certainement l'une des plus belles découvertes de cette rentrée littéraire, même s'il n'y croit toujours pas. A lire absolument !

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 2) et National

Ligue 2, 15^e journée

Randi Goteni était titulaire lors de la victoire de Troyes sur le terrain du Red Star (2-1).

Première titularisation en Ligue 2 pour Yven Moyo, lors du succès de Laval à Reims (2-0). Remplacé à la 64^e, il a été rejoint sur le pré par Chris Malonga à la 37^e (en remplacement de Monfray, blessé).

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabiala, encore une fois tenus à l'écart, Auxerre fait match nul à domicile face à Lens (1-1).

Sans Ferris Ngoma, non retenu, Orléans l'emporte 2-1 face à Nîmes. Les Crocodiles avaient pourtant ouvert le score.

Sans Clevid Dikamona, resté sur le banc, ni Bruce Abdoulaye, en phase de reprise, Bourg-en-Bresse concède 3 buts à Valenciennes. Mais arrache toutefois le nul sur le score fleuve de 3-3.

Au classement, Troyes double Reims sur le podium et talonne Brest, le leader, qui recevra Niort et Mayembo lundi soir. Les Chamois sont 8^e avec 20 points et 8 longueurs de retard sur l'Estac. Il faut descendre à la 15^e place pour retrouver Bourg-en-Bresse, 16 points, puis les Tangos, 17^e avec 14 points, Orléans, 18^e avec 14 points et Auxerre, 19^e et avant-dernier avec 11 points.

National 13^e journée

Sans Hugo Konongo, de retour à l'entraînement après une blessure au genou, Sedan s'incline à domicile face à Quevilly (0-1).

Titulaire, Blanstel Koussalouka a disputé toute la rencontre remportée par le CA Bastia face à Concarneau (3-2).

Bevic Moussiti-Oko, entré à la 65^e, ne peut empêcher le revers de Dunkerque face à Epinal (0-1).

Eden Massouema n'a pas joué lors du succès du Paris FC sur les Herbiers (2-0).

Avec 21 points, Dunkerque glisse du podium et est 4^e, talonné par Bastia, 8^e avec 19 longueurs. En bas de classement, le Paris FC tente de ne pas sombrer (16^e avec 13 points), tandis que Sedan reste collé à la dernière place (18^e avec 9 points).

Camille Delourme



1^{ère} ÉDITION DU CONCOURS DES START-UP CONGOLAISES

AG Partners



Le Directeur Général Airtel Congo

Jeudi 17 Octobre à 16h à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville a eu lieu la première Edition du concours de présentation de plans d'affaires ou pitching Battle compétition destiné aux start-up, des jeunes entrepreneurs locaux en quête d'opportunités d'affaires.

En présence du **Directeur Général de Airtel Congo, Gerard LOKOSSOU**, du **président de l'association IDEE**, promoteur de l'évènement, **Akim ADJIBI** mais aussi du Représentant du **PNUD**, du **Directeur Général du Plan**, du **Directeur Général de l'Economie**, Six Start-up étaient en compétition pour décrocher le premier prix et représenter le **Congo** à la compétition internationale des Start-Up en mars 2017 à Singapour.

Dans son allocution, Monsieur **LOKOSSOU** s'est dit fier d'encourager l'entreprenariat au Congo en rappelant qu'Airtel qui est aujourd'hui le troisième groupe mondial de télécom a un jour été une start-Up avant de muter en groupe mondial. Ensuite, répondant aux journalistes, à la question de savoir pourquoi Airtel Congo a sponsorisé ce projet, il a déclaré « **Pour nous, c'est un devoir d'accompagner toute initiative qui concerne la jeunesse et qui touche à la créativité et qui permet à cette jeunesse- là de s'exprimer de manière saine. Nous ne pouvons pas être en marge de cette initiative qui rentre dans la droite ligne de ce que nous faisons depuis à peu près 1 mois et demi. Donc notre présence est pour nous un fait presque naturel. Nous l'avons dit à maintes reprises, à chaque fois que la jeunesse sera au RDV de manière saine, nous nous efforcerons d'être présent dans la limite de nos moyens** »

Interrogé sur ses impressions quand à la prestation des candidats, Monsieur **LOKOSSOU** a déclaré: « **De manière générale, nous avons vu une jeunesse créative, engagée, qui croit et qui prend la place qu'on attend réellement d'elle c'est-à-dire celle du moteur de développement de demain. Je pense que pour nous, cela a été une découverte et un plaisir de participer à cette belle manifestation** ».

Le concept du concours intitulé « **Get-in the Ring** » a mis en scène un Ring de Boxe sur lequel les 6 jeunes entrepreneurs se sont affrontés par deux, devant une assistance de 500 invités.

Chacun devait présenter son entreprise, ses réussites, son plan de développement et convaincre en 5 rounds de 30 secondes, un jury d'investisseurs et de dirigeants de groupes locaux composé de 5 membres et présidé par Madame **MPIANI Margaret**, Directrice d'une entreprise de consulting.

Assisté par un arbitre sur le ring, trois start-Up se sont détachées du lot : **SIM Aerospace corporation**, qui ambitionne de vulgariser la formation de pilote en déployant des simulateurs de vol au Congo et partout en Afrique, **Be & Co** qui elle a pour projet de faire louer aux entreprises locales des véhicules électriques en répondant à la problématique environnementale de pollution et enfin **WINGU**, une start-Up qui depuis bientôt une année, offre des services de livraison à domicile. **Be& Co** et **WINGU** sont allés en finale et pour ce dernier combat, ils ont revêtu des peignoirs de boxer et **WINGU** a été désignée vainqueur par le jury.

Le **Directeur General de Airtel Congo** dans son mot de clôture, s'est dit impressionné par le concours ainsi que les participants et a promis de toujours répondre présent pour soutenir ce genre d'initiatives.

Rendez-vous est donc pris pour la deuxième Edition.



Les membres du jury



WINGU en blanc, BE & Co en bleu.

ENJEUX DE L'HEURE

L'effet Trump sur la RDC entre doute et espoir

L'arrivée surprise du milliardaire Donald Trump à la Maison Blanche va-t-elle changer la donne politique en RDC ? En tout cas, les signaux qu'a envoyés le nouvel homme fort de la première puissance mondiale par rapport à l'Afrique, tout au long de sa campagne électorale en se faisant le chantre de l'isolationnisme américain, tendent à répondre par la négative à cette interrogation. Non seulement qu'il n'a pas particulièrement tracé des perspectives claires pour les relations internationales mais encore il est demeuré vague et évasif sur l'Afrique qui, du reste, semble ne pas tenir un rôle majeur dans ses visées politiques. Il faudra donc, de l'avis de nombreux observateurs, s'attendre à un recentrage de la politique américaine sur ses intérêts prioritaires.

Le fait pour le nouveau président américain d'avoir manifesté un certain désintérêt pour le continent noir dont il méconnaît les grands enjeux et défis pourrait certainement laisser des traces avec, à la clé, le renoncement des États-Unis aux pressions diplomatiques exercées sur certains États africains dont la RDC. À la différence de l'administration Obama qui était en première ligne pour exiger que le président Joseph Kabila respecte la Constitution et quitte le pouvoir au soir du 19 décembre 2016, Donald Trump pourrait jouer sur le clavier affairiste en mettant un bémol sur l'interventionnisme américain sur

la politique congolaise.

En fait, l'intérêt qu'aura à manifester Donald Trump pour l'Afrique en général et la RDC en particulier sera plutôt d'ordre économique. En bon businessman et adepte d'un laisser-faire libéral, il exigera un retour sur investissement dans un continent disposant des ressources naturelles à foison qui n'attendent qu'à être exploitées. À ce sujet, la RDC pourrait revendiquer une place de choix dans les priorités de la politique étrangère de l'administration Trump pour contrer notamment l'influence déjà perceptible de la Chine. La concurrence avec la Chine est l'un des éléments qui pourraient pousser ce magnat de l'immobilier à s'intéresser au continent et à la RDC. En effet, conscients d'être très en retard face à l'offensive chinoise en Afrique, en particulier dans le secteur économique et dans l'accès aux matières premières, il va de soi que les États-Unis vont adopter une politique pragmatique basée sur les intérêts américains avant tout économiques et sécuritaires, quitte à reléguer au second plan les exigences démocratiques.

Mais il ne faudrait pas se laisser bernier dans des illusions sans lendemain en pensant que le tour est joué. Donald Trump peut toujours surprendre. Des éléments structurels de la politique étrangère des États-Unis vont sans doute continuer. Les postes dé-

cisionnels sur la politique étrangère américaine ne sont pas tous liés à des nominations présidentielles. Ce qui veut dire que les membres-clés du bureau Afrique du département d'État ou du Pentagone pourraient rester en place avec, comme conséquence, la poursuite, d'une façon ou d'une autre, de la dynamique imprimée par son prédécesseur contre les régimes africains qualifiés d'anti-démocratiques.

Même s'il peut développer une vision de soutien auxdits pouvoirs, Donald Trump aura certainement du mal à la mettre en œuvre, pensent de nombreux analystes qui croient qu'il pourrait s'appuyer sur les lobbies africains présents dans le système américain réputés peu favorables aux « hommes forts » du continent. D'où l'impérieuse nécessité pour la RDC de réactiver ses lobbies implantées au cœur du système politique américain pour tenter d'influer, tant bien que mal, sur les décisions de sorte à promouvoir des relations diplomatiques saines et réciproquement avantageuses avec l'administration Trump. Il s'agit, pour le pays, de militer pour un désengagement politique des États-Unis en RDC au nom de la « non-ingérence dans les affaires intérieures » d'un État pour privilégier un partenariat économique volontariste qui prenne en compte les aspirations du peuple au mieux-être.

Alain Diasso

JUSTICE

Moïse Katumbi sollicite la délocalisation de ses dossiers judiciaires hors du Katanga

Son avocat Me Joseph Mukendi a accusé les tribunaux de l'ex-Katanga d'être soumis à « des immixtions de leurs hiérarchies » et de la politique dans les jugements.

Condamné à trois ans de prison dans une affaire de spoliation d'immeuble par un tribunal de paix de Lubumbashi, chef-lieu de l'ex-Katanga, Moïse Katumbi n'a plus confiance aux tribunaux de cette province qu'il accuse d'inféodation à une certaine hiérarchie. Ses appréhensions ont été exprimées le 18 novembre par ses avocats à Kinshasa devant la Cour suprême de justice. Pour ces derniers, leur client actuellement en exil à l'étranger souhaiterait que dorénavant les poursuites judiciaires à son encontre se déroulent devant d'autres juridictions du pays, excepté celles du Katanga, sa région d'origine où les faits mis à sa charge ont été commis.

Prenant fait et cause pour son client, son avocat principal Me Mukendi a accusé les tribunaux de l'ex-Katanga d'être soumis à « des immixtions de leurs hiérarchies » et de la politique dans les jugements, les pressions qu'aurait exercées la hiérarchie

judiciaire sur la juge présidente ayant rendu le jugement faisant foi. Une requête que la partie adverse n'est pas prête à avaliser estimant que l'affaire devrait en toute logique être rejuguée au



Moïse Katumbi

Katanga où les infractions ont été commises, qualifiant au passage d'imaginaires les craintes de l'ex gouverneur.

Rappelons que le riche homme d'affaires et candidat déclaré à la présidentielle - également visé par un autre procès dans une affaire de recrutement présumé des mercenaires - séjourne depuis mai à l'étranger officiellement pour des soins médicaux, mais les autorités ont promis de l'arrêter dès son retour au pays.

A.D.

LE PAPE AUX CONGOLAIS

« Bâissez des ponts, pas des murs »

Le souverain pontife encourage les Congolais à prendre toutes initiatives de dialogue et de sortie pacifique de la grave crise politique qui affecte leur pays.

Le pape François s'adresse directement aux acteurs de la vie publique en République démocratique du Congo à l'occasion de la Journée de prière pour la paix que l'Église de ce pays a convoquée pour dimanche. Cette journée, qui coïncide avec la clôture à Rome du jubilé extraordinaire de la miséricorde qui a drainé des millions de pèlerins pendant un an, les évêques congolais la veulent l'occasion de réfléchir et d'implorer de Dieu le don de la paix et de la coexistence pacifique dans leur pays. Le message d'encouragement du pape a été présenté jeudi dernier à Kinshasa par le nonce apostolique, l'archevêque Luis Mariano Montemayor, ambassadeur du Vatican en RDC. Le pape invite les Congolais, acteurs politiques et militants de la société civile, à privilégier les ponts et non les murs dans la vie de la nation. « J'invite aussi les dirigeants à un engagement courageux au service du bien commun, dans l'oubli de soi et en vue d'édifier une nation prospère et pacifiée. Que cette vivante espérance d'un avenir meilleur ne s'éteigne jamais dans vos cœurs », écrit le Saint-Père.

Lucien Mpama

MÉDIATION

La Céncó poursuit malgré tout ses consultations

Nonobstant la nomination du nouveau Premier ministre, les évêques catholiques croient avoir les bonnes raisons de continuer leur mission de bons offices entre les acteurs politiques dans la perspective d'aboutir à un large consensus pour l'intérêt supérieur de la nation.

À la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), c'est à peine que les évêques catholiques commentent la nomination du nouveau Premier ministre estimant n'avoir aucun avis particulier à émettre. L'Église catholique, qui a plutôt ses idées ailleurs, pense ne pas lâcher du lest dans sa quête d'un consensus plus large entre acteurs politiques amorcée depuis quelques jours à l'initiative de Joseph Kabila. Alors qu'une certaine opinion pense que cette médiation des évêques allait automatiquement prendre fin avec la nomination de Samy Badibanga à la primature, la Céncó continue de tenir d'une main de ferme le processus censé déboucher sur un consensus plus large de l'accord politique du 18 octobre issu du dialogue.

C'est autant dire que la nomination du nouveau Premier ministre ne met pas un bémol à l'obstination des évêques à arrondir les angles pour un nouveau compromis politique susceptible de mettre définitivement fin à une impasse politique ayant la peau dure. C'est du Vatican que la Céncó a reçu les encouragements nécessaires pour continuer sa mission de bons offices



L'abbé Donatien Nshole, secrétaire général intérimaire de la Céncó

par le biais d'un message du pape François adressé au président de la Céncó, Mgr Marcel Utembi Tapa, à l'occasion de la clôture de l'année de la miséricorde. Dans son message, le souverain pontife encourage les leaders politiques et religieux à « initier ou poursuivre toute action visant à construire des ponts entre vous, et non pas des murs ».

Cet appel à s'engager pour le bien commun a été plutôt bien perçu par les évêques catholiques qui affirment avoir les bonnes raisons de continuer leurs consultations pour l'intérêt supérieur de la nation. Entre-temps, le ministre belge des Affaires étrangères qui a pris acte de la nomination de Samy Badibanga a dit « espérer que cette

désignation permettra d'ouvrir l'espace des libertés démocratiques ». Didier Reynders a également déclaré « soutenir les tentatives de la Conférence épiscopale nationale du Congo pour rendre l'accord issu du dialogue plus inclusif ». Sur la même lancée, le chef de la diplomatie belge a invité « toutes les parties en présence à trouver, avant le 19 décembre, un accord politique pour donner la meilleure chance à une transition pacifique, la plus brève possible, et permettre la tenue d'élections apaisées et crédibles dans l'esprit de la Constitution ».

Des déclarations qui, faut-il le dire, apportent de l'eau au moulin de la Céncó ragaillardie à l'idée d'être sur la bonne voie quoique, dans son dernier discours sur l'état de la nation, Joseph Kabila ait semblé couper court cette démarche en annonçant que l'accord politique issu du dialogue constituait « la seule feuille de route mise au point par les Congolais eux-mêmes » tout en accusant le Rassemblement (sans le citer) de peu d'intérêt à la quête de solution aux différends qui les opposent. Jusqu'où les évêques catholiques entendent-ils aller dans leur médiation et pour quel résultat ? En tout cas, les prochains jours nous en diront davantage sur la nouvelle dynamique impulsée par la Céncó et qui requiert d'ores et déjà le soutien de l'UDPS et du Rassemblement qui croient encore aux vertus d'un nouveau dialogue plus inclusif.

A.D.

MÉDIAS

Les journalistes condamnent les atteintes injustifiées à la liberté de la presse

Pour les participants à la matinée de réflexion sur l'état de la liberté de la presse en RDC organisée par le CERJI et l'UNPC, qui ont dit constater une grave et regrettable détérioration de la liberté d'expression en général et de la liberté de la presse en particulier dans le pays, rien ne pouvait justifier une telle situation qu'ils ont mise à l'actif des dirigeants.

Les participants à la matinée de réflexion sur l'état de la liberté de la presse en RDC, organisée le 18 novembre par le Centre d'échanges pour des réformes juridiques et institutionnelle (CERJI), sous la coordination de l'Union nationale de la presse du Congo, avec la participation des autres organisations de la société civile congolaise, ont condamné avec fermeté toutes les atteintes injustifiées à la liberté de la presse enregistrées au pays.

Ceux qui ont pris part à ces travaux ont, en effet, dit constater « la grave et regrettable détérioration de la liberté d'expression en général et de la liberté de la presse en particulier en RDC ». En effet, ont-ils fait observer, pendant que le pays s'apprête à organiser une nouvelle vague

d'élections générales, des journalistes sont assassinés, des médias sont fermés, brouillés ou censurés et le cadre juridique relatif à l'exercice de la liberté de la presse connaît une régression notable.

Pour les professionnels des médias, rien ne peut justifier l'assassinat des journalistes dont le dernier en date est Marcel Lubala Kalala, de la station provinciale du Kasai Oriental de la Radiotélévision nationale congolaise.

Rien ne peut justifier la censure des médias

Les participants à ces travaux se sont également insurgés contre la dernière décision prise par le ministre chargé des Médias sur l'exploitation de la radiodiffusion sonore et de la télévision par des personnes physiques de nationalité étrangère. « Affirmons que rien ne peut, par ailleurs, justifier la prise par le ministre chargé des Médias de l'arrêté N°010/CAB-CM/LMO/010/2016 du 12 novembre 2016 portant réglementation de l'exploitation de la radiodiffusion sonore et de la télévision par des personnes physiques de nationalité étrangère », ont-ils noté.

Selon ces assises, cet arrêté viole les dispositions de l'« Acte uni-



Les cameramen lors d'une activité

forme relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique » pris par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. Ce dernier, ont-ils noté, prévoit la possibilité des sociétés unipersonnelles ou une seule personne physique ou morale peut être détentrice de la totalité du capital social. « Affirmons que rien ne peut justifier la censure des médias organisée par cet arrêté qui stipule que les médias étrangers non installés en RDC et qui diffusent leurs programmes à travers des médias locaux doivent communiquer le contenu de leur collaboration au ministre chargé des médias », ont-ils dit, en notant que le brouil-

lage de la fréquence de la Radio Okapi et de la « RTBF », la coupure du signal de RFI ainsi que la fermeture de plusieurs autres médias congolais portaient un sérieux coup au droit du public à l'information.

Devant cette situation, les participants à ces travaux ont exhorté le chef de l'État à ordonner sans délai ni condition le rétablissement du signal de ces médias étrangers et nationaux fermés sans justes motifs. Le gouvernement, lui, est appelé à rapporter sans délai cet arrêté inconstitutionnel qui porte un coup fatal à la liberté de la presse déjà mise en mal par la terreur et la peur dans lesquelles vivent au quotidien les journalistes, et d'arrêter d'interférer

dans les attributions qui relèvent du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, qui est une institution technique et indépendante mise en place par la Constitution pour appuyer la démocratie par la régulation des médias. À cette dernière, les participants ont demandé de prendre conscience de son rôle en vue d'assurer l'exercice de ses prérogatives en matière de régulation et de contrôle technique de la conformité des médias, de garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et de tous les moyens de communication de masse conformément à sa loi organique, et de garantir l'accès équitable aux moyens officiels d'information et de communication, conformément à la Constitution et à sa loi organique. Les médias et les organisations de la société civile sont appelés à observer scrupuleusement et en tous temps les règles éthiques et de déontologie qui régissent leur profession, à demeurer en état d'éveil citoyen pour la défense de leur liberté d'informer et de critiquer et à garantir avec professionnalisme le droit du public à l'information.

Lucien Dianzenza

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Début des tractations

Des consultations se déroulent déjà dans les différentes composantes ayant pris part au dialogue politique en vue de mettre sur pied la nouvelle équipe gouvernementale dans les meilleurs délais.

Au lendemain de sa nomination, le nouveau Premier ministre Samy Badi-banga a entamé des consultations auprès des principales forces politiques et sociales du pays dans la perspective de la formation du prochain gouvernement de transition. D'après des sources, les tractations vont bon train quand bien même la grande inconnue demeure, pour l'heure, la taille du gouvernement ainsi que le quota qui sera réservé aux différentes composantes. À ce niveau, la tâche s'annonce plutôt rude pour le successeur de Matata Ponyo qui doit tenter de jouer à l'équilibriste pour ne pas heurter des sensibilités dans l'optique de la cohésion nationale qui devra être la quête de son équipe vu le contexte politique du moment qui requiert plus de sérénité dans la conduite des affaires d'État.

C'est plutôt à la majorité présidentielle, apprend-on, que les romains sont en passe de s'empoigner au regard des ambitions des uns et des autres qui ne s'harmonisent pas forcément avec la vision de sa hiérarchie. S'il est vrai que la famille politique du chef de l'État tient à avoir une mainmise sur des ministères stratégiques (Intérieur, Finances, Affaires étrangères et Justice) en récompense à sa concession d'avoir accepté de céder la primauté de la transition à l'opposition, il est tout aussi vrai que les violons sont loin de s'accorder sur le choix d'éventuels ministres. On parle même de tiraillements au sein de cette famille poli-

tique où les grandes formations politiques réclament plus en faisant valoir leur poids en tant que force politique de la majorité à l'instar de l'AFDC de Modeste Bahati qui rechigne déjà sur le quota lui réservé.

L'ancien ministre de l'Économie qui estime faible le quota proposé à son parti, deuxième force politique de la majorité, demanderait plus. Ce qui est loin de faire l'affaire d'autres partis politiques tout aussi représentatifs au sein de la plate-forme présidentielle qui croient le moment venu pour participer à la gestion de l'État. C'est sur ces entrefaites que se dérouleraient les discussions au sein de cette composante politique sous l'œil vigilant de son secrétaire général, révèlent des sources proches.

Du côté de l'opposition ayant pris part au dialogue, des indiscretions laissent entendre qu'il lui serait éventuellement attribué, entre autres, la Défense, le Budget et le Travail et Prévoyance sociale. Du côté de l'UNC, un de ses cadres a souhaité que le Premier ministre puisse éclairer la composante sur les grandes articulations de son gouvernement en termes de clé de répartition des postes avant que ne lui soit donné des listes de proposition des noms. Entre-temps, à la société civile, une équipe de travail a déjà été mise sur pied pour récolter les ambitions des uns et des autres. Rappelons que Samy Badi-banga a été nommé sur décret présidentiel conformément à l'article 17 de l'accord politique issu du dialogue, qui stipule notamment que le Premier ministre doit sortir de l'opposition politique qui en est signataire.

Alain Diasso

CABINE TARGET

Des révélations sur les tendances dans plusieurs domaines de la vie congolaise

Dans son bulletin du mois de novembre 2016, le cabinet spécialisé Target a publié les dernières enquêtes réalisées à Kinshasa et plusieurs grandes villes de l'intérieur de la RDC. Celles-ci visent des domaines aussi diversifiés que les médias, la perception des banques, la prestation des organismes internationaux, le chantier de l'éducation et bien entendu la bonne gouvernance.

Par rapport aux médias, le cabinet Target a lancé sa quatrième étude quantitative sur les médias à Kinshasa en août dernier. La rédaction a pu se procurer un extrait des conclusions intéressantes de cette étude (et même des études restantes). Les enquêteurs ont interrogé 1 000 personnes âgées de 12 à 50 ans (questionnaire électronique). Il en ressort une nouvelle intéressante sur l'audience de la presse écrite. Cette dernière reste le support le plus prisé le premier jour de la semaine (le lundi) pour 68 % des personnes interrogées, contre 34 % pour la radio et moins de 19 % pour la télévision, l'Internet et les chaînes câblées. Pour autant, son audience n'atteint pas les 9 % le reste de la semaine. Par contre, l'Internet continue à prendre une grande importance dans les moeurs congolaises, si l'on en juge le pic observé le samedi. 36 % des personnes interrogées s'informent par la toile, contre 32 % pour les chaînes câblées, 25 % pour la radio et moins encore pour le reste. Mais au-delà de ces précieux renseignements, l'on constate que la télévision reste à ce jour le média le plus consulté en cas d'événements importants. 85 % des Kinnois le confirment aux enquêteurs.

Pour les personnalités préférées, l'étude quantitative réalisée sur 1 000 personnes prouve que le monde de l'art et des médias l'emporte une fois encore. Il faut signaler le sacre de Fally Ipupa, avec 16 % d'avis favorables contre moins de 8 % pour Laure Bongo, Werrason et Athoms Mbuma. Dans les médias, ce sont les chroniqueurs culturels qui occupent les premières places dont Papy Mboma (13 %) et Nemba-Lemba de Mo-

lière TV. Dans la même lancée, une étude intéressante fait ressortir la perception des banques à Kinshasa en 2016. 43 % des personnes interrogées expliquent que l'absence de revenus réguliers les empêchent d'ouvrir un compte bancaire. La pauvreté reste ainsi l'ennemi du système bancaire congolais qui a connu malgré tout une fulgurante croissance ces dernières années. Pire, 23 % disent qu'elles ne voient aucun intérêt d'ouvrir un compte. Un motif de plus pour revigorer la stratégie d'approche sur cette cible de septiques. Certaines banques comme la Raw Bank sont plutôt bien positionnées. En tout cas, 32 % le disent.

Quant aux organisations internationales, l'étude quantitative a révélé que les Kinnois affirment avoir une bonne opinion de l'Unicef (87 %), le CICR (81 %) et l'OMS (77 %). Il s'agit de trois institutions internationales qui sortent du lot dans cette étude. D'autres comme Greenpeace ne sont pas connus suffisamment des personnes interrogées. Enfin, le cabinet Target s'intéresse à l'éducation. Son étude révèle que 35 % des personnes interrogées exigent des réformes pour redresser le secteur. Une proportion très élevée, soit 30 %, pense pour sa part que le système éducatif s'est fortement dégradé au cours des dernières décennies. Par conséquent, ajoutent-elle, le niveau d'instruction a baissé considérablement. Enfin, une étude portant sur la démocratie et la bonne gouvernance confirme l'attachement des Congolais au respect des droits de l'Homme (38 %) et à la liberté d'expression (35 %). Cette étude quantitative a été réalisée sur un échantillon de 500 personnes âgées de 18 à 45 ans, dont une bonne majorité d'hommes. Les enquêteurs ont recouru à l'Internet pour couvrir les villes de Bukavu, Goma, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Matadi et Mbuji-Mayi. 33 % des sondés appellent au respect des principes d'éthique dans l'utilisation des ressources de l'État. Quant à 32 % d'autres sondés, ils se montrent attachés à une gestion rationnelle des biens publics.

Laurent Essolomwa

M'B

LARDER | LOUNGE

SAVOUREZ LES NOUVEAUX PLATS DU
M'BAMOU LARDER & LOUNGE

OUVERT TOUS LES JOURS

12H00 – 15H00 // 18H00 – 23H00

" LE RESTAURANT GASTRONOMIQUE
DE BRAZZAVILLE "

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL, BRAZZAVILLE

Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo

T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com

www.radissonblu.com/hotel-brazzaville

HUMEUR

Gare aux annonces fracassantes des miracles à la veille de fin d'année !

Ces annonces qui sont l'œuvre de certaines Églises et communautés religieuses d'origine douteuse sont de pires mensonges et sont devenues, disons-le sans langue de bois, un vrai fonds de commerce. Car les miracles, quand ils sont de Dieu, ils ne se décrètent pas par une tierce personne, disent eux-mêmes les hommes religieux.

Ce constat n'est pas seulement fait par les incrédules mais aussi par le commun de mortel et certains croyants. Car plus on s'approche de fin d'année plus on entend ici et là à travers des spots publicitaires des annonces fracassantes des miracles qui surviendront lors d'une telle ou telle croisade ou lors des telles ou telles retrouvailles religieuses. « Venez et vous connaîtrez des miracles très importants de votre vie pour l'année qui arrive », tels sont des messages d'appel qui sont devenus coutumiers et voire lassants auprès de certains fidèles et autres croyants. Étant donné que ces miracles ne se réalisent pas du tout, nombreux sont des déçus qui n'ont pas eu gain de cause qui pensent que cela est devenu un vrai moyen pour accroître une clientèle religieuse pour des fins bien connues de tous. Ces fins se résument à la recherche du pécule forcé par ces calculateurs porteurs d'illusions religieuses.

Tenez ! Deux semaines sont écoulées, nous avons assisté à une discussion rangée dans un bus entre deux croyants sur la problématique des miracles religieux. L'un affirme avec force que les miracles, quand ils sont de Dieu, ne se proclament pas d'avance, ils sont une surprise car Dieu crée la surprise à l'heure qu'il voudra. Et donc tout religieux qui annonce des miracles à des heures que lui seul connaît serait en train de faire une autre chose. Par contre, l'autre croyant, avec des arguments qui lui sont propres, pense qu'annoncer des miracles, ce serait faire la volonté de Dieu.

À ce stade, ce débat n'a pas laissé indifférents d'autres passagers qui étaient à bord du bus. D'où, deux interrogations nous sont venues à l'esprit sur la problématique des miracles à la veille de fin d'année. D'abord, « qu'est-ce qu'un miracle religieux ? » Ensuite, « pourquoi ces annonces fracassantes des miracles à la veille de fin d'année ? ». Réponses : en des termes simples, les miracles sont des événements inattendus et difficiles à expliquer les causes de leur réalisation. Alors les prédire, ce serait un sujet à caution. Encore que ces annonces des miracles sont de plus en plus nombreuses à la veille des fêtes de fin d'année. Donc, il y a là anguille sous roche. Et cela laisse transpirer clairement que certaines Églises et communautés religieuses d'origine douteuse font de ces annonces de miracles des vrais fonds de commerce, ou des moyens pouvant occasionner de la surenchère.

Encore que la chose ne s'arrête pas qu'aux annonces des miracles, car ces porteurs d'illusions religieuses vont encore plus loin, en utilisant la fibre de la « peur » pour attirer plus de gens lors des croisades et autres moments religieux. Cette fibre de la « peur » se résume dans ce genre de message que voici : « Venez vite, la fin de l'année s'approche, le diable est à vos côtés ». Oh ! Quel trouble dans le subconscient soit du fidèle ou soit du non croyant, qui voit par ce message l'appel à la protection divine. Donc, il faudra coûte que coûte répondre présent aux manifestations « religieuses » de ces calculateurs-là, sinon on serait rattrapé par un soi-disant diable. « Soyez nombreux à la croisade prochaine, car nombreux parmi vous vivront des miracles qui sont déjà programmés ». Cette phrase est fétiche, car elle annonce l'échec des miracles qui ne se sont pas réalisés, mais elle nourrit les esprits de ceux qui sont convaincus de voir des miracles se réaliser à la croisade prochaine.

Non, nous ne disons pas ici que les miracles religieux n'existent pas, mais nous fustigeons à l'instant même le comportement de certains marchands d'illusions religieuses qui injectent dans l'opinion une espèce de « venin somnifère » pour endormir des gens et créer parfois du trouble psychologique dans la pensée des gens lors des retrouvailles religieuses de la veille des fêtes de fin d'année. Que ceux qui se spécialisent dans ce genre de pratiques arrêtent avec ces gesticulations. Le miracle religieux ne se décrète pas, mais il est plutôt une surprise créée par le Tout-Puissant. Ce miracle surprend le bénéficiaire voire le pasteur, c'est la volonté de Dieu.

Faustin Akono

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

ASI remet des diplômes aux jeunes filles formées

L'Action de solidarité internationale (ASI) a organisé le 18 novembre à son siège à Foucks, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, la cérémonie de clôture du projet de formation et accompagnement à l'insertion des jeunes filles de rues dans les métiers de l'artisanat, du bois, du transport, du bâtiment et de l'hôtellerie en présence des directeurs départementaux de Pointe-Noire, notamment des Affaires sociales, de l'Artisanat et de la Formation qualifiante.

Cofinancé par le Programme d'appui à la diversification de l'économie (Padé) et Total E&P Congo, ce projet a été lancé par l'ONG ASI en 2015 simultanément dans les deux grandes villes congolaises en vue de former trente jeunes de rues dont quinze de Brazzaville et quinze de Pointe-Noire aux petits métiers pour leur insertion professionnelle.

L'objectif du projet étant de contribuer à l'amélioration du niveau socioéconomique de jeunes filles en situation de vulnérabilité dans les deux capitales congolaises. Cependant, les métiers soumis à leur formation, (soudure, peinture, coiffure, menuiserie, hôtellerie, coupe couture...) ont été ciblés par les sponsors afin de faciliter l'intégration des bénéficiaires à la fin de formation et montrer que les filles sont aussi capables de faire les métiers souvent qualifiés de métiers d'hommes, a expliqué Amélie Lukuba, chargée de renforcement des capacités sociales et suivi des partenaires.

Dans son mot de circonstance, le coordonnateur d'ASI à Pointe-Noire, Cyr Parfait Dibala, a souligné que sur trente bénéficiaires de ce projet, vingt-huit filles dont quatorze à Pointe-Noire ont obtenu leur diplôme de fin de formation. L'ONG accompagnera ces filles pendant une année après leur installation en coopérative ou en milieu professionnel afin de s'assurer si elles sont capables de gérer toutes seules leur entreprise. Le coordonnateur a, par ailleurs, félicité les quatorze diplômées du projet Padé et Total E&P Congo, toute son équipe de suivi ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à l'aboutissement du projet. « Notre regard reste tourné vers nos partenaires financiers, qui ne nous ont pas laissé surmonter seuls les difficultés financières de cette année. J'exprime ma gratitude à toutes les sociétés qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet », a-t-il dit.

Prenant la parole respectivement à cette cérémonie

de remise de diplômes aux bénéficiaires, les directeurs départementaux, des Affaires sociales et de l'Artisanat ont félicité l'ONG ASI et ses partenaires pour cette formation en faveur des jeunes filles mineures en détresse. « Les filles sont les plus nombreuses à vivre dans la rue, elles sont peut-être moins visibles que les garçons mais elles sont souvent à la merci de la violence, de l'agression sexuelle, de la prostitution qui est devenue une véritable plaie de société. Cette formation que vient de donner ASI leur permet de rebondir



Les jeunes filles formées présentant leurs diplômes

et de prendre en main leur destin et bâtir leur propre projet de vie», a indiqué la directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, Marie Thérèse Loemba qui a promis pérenniser son partenariat avec l'ONG.

De son côté, le directeur départemental de l'Artisanat, Célestin Nguimbi, est content de l'issue du projet de formation malgré les incertitudes et l'ampleur de la tâche : « Aujourd'hui, nous pouvons dire mission accomplie car nous avons des jeunes filles qui ont été formées dans différents métiers relevant du secteur de l'artisanat », s'est-il réjoui. Il les a encouragés à s'arrimer chaque jour à la modernité. Car la formation n'a pas de fin. « Vous aviez été persévérantes, assidues parce que vous avez accepté d'apprendre un métier et c'est ce choix qui va désormais déterminer votre vie quotidienne sinon votre avenir, vous vous rendez ainsi indépendantes et responsables. Pour vous, l'oisiveté et l'exhibitionnisme ne sont plus que des tristes souvenirs », a-t-il poursuivi. Notons toutefois qu'implantée au Congo en 2006 et à Pointe-Noire en 2012, l'ONG ASI a pour objectif principal d'aider les jeunes filles mineures à quitter la rue en leur proposant un autre parcours de vie.

Charlem Léa Legnoki

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Le nouveau directeur départemental officiellement installé dans ses fonctions

Le commandant de police Brice Aymard Kihouoko Mabahou a pris ses fonctions de directeur départemental de l'administration pénitentiaire zone sud, le 18 novembre, en présence du colonel Jean Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire; de Fructueux Bountsiana, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire; de diverses autorités civiles et militaires et des invités.

Donnant quelques orientations au nouveau directeur départemental et à l'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire zone sud à l'occasion de cette installation, le colonel Jean Blaise Komo a signifié que les agents qui y évoluent maîtrisent bien et connaissent l'importance de leur structure. « Tous, nous savons que nous sommes une administration para-militaire, la discipline doit être de rigueur. Lorsqu'on maîtrise son rôle, on fait bien son travail. Je voudrais juste vous rappeler que l'administration pénitentiaire ne se limite pas seulement à la gestion des Maisons d'arrêt, elle est toute une adminis-

tration avec ses règles et, en notre qualité d'agents de l'État, nous avons un code de conduite des agents publics. Ce code dit en substance que l'agent public doit être à son poste de travail à sept heures, s'il veut s'absenter il demande une permission et doit attendre une réponse positive ou négative de sa hiérarchie, il doit être loyal vis-à-vis de la République, des autorités légalement établies, ne pas trahir le serment prêté. Vous êtes tenus au secret professionnel. Pour que le gouvernement et le président de la République nous accordent le minimum dont nous avons besoin en vue de mieux travailler, il faudra qu'ils soient convaincus de notre travail », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le nouveau directeur départemental a remercié sa hiérarchie en général et le président de la République en particulier pour avoir renouvelé sa confiance au ministre de la Justice, des Droits humains et de la Protection des peuples autochtones, Pierre Mabila, qui a jeté son dévolu sur sa personne en le nommant à ce poste. « Il y a un proverbe qui dit quand on rentre dans une maison, l'acte contraire qui reste à faire est de

sortir de celle-ci. Ce qui veut dire, nous sommes arrivés dans cette maison peut être on partira un jour, mais ce qui est plus important est de mettre une pierre à l'édifice comme cet ouvrier qui ne cessera de tailler sa pierre en vue de bâtir notre grande maison qui est la Direction générale de l'administration pénitentiaire dans le strict respect des droits humains », a-t-il indiqué.

Le commandant Brice Aymard est chargé de la gestion de six Maisons d'arrêt situées dans cinq départements sud, notamment Kouilou, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Lekoumou. Il a occupé diverses fonctions. Il a été chef de section au Centre de formation militaire et d'appui au développement de Loudima, chef de service de la police administrative et de la réglementation au commissariat central de Nkayi, chef de service régional de la sécurité publique près la direction régionale de la police de la Bouenza, chef de commissariat de police de Madingou et autres. Il remplace à ce poste Gaston Ngoulou appelé à d'autres fonctions.

F.A.

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Jean Samba a deux objectifs à atteindre

Réélu à la tête de la Fédération congolaise de la Boxe des pharaons renouvée, Jean Samba a deux défis à relever : la participation aux Jeux africains de 2019 et aux Jeux olympiques de 2020.

À la Fédération congolaise de Boxe des pharaons renouvée, son président rêve grand. Jean Samba a fixé comme priorité : la participation aux Jeux africains de Malabo puis aux Jeux olympiques de Tokyo. Mais pour atteindre le premier objectif, il y a un effort à fournir. Selon le règlement, pour participer aux Jeux africains, il faut que la discipline soit pratiquée au moins dans cinq pays. Actuellement, elle n'est présente que dans les deux Congo. « Pour que nous puissions participer aux Jeux africains, il faut qu'il y ait au moins 5 pays qui soient inscrits. Or, actuellement il n'y a que deux pays dans lesquels se pratiquent la discipline: les deux Congo. Il faut par conséquent que nous puissions faire en sorte que la boxe des pharaons puisse être pratiquée dans plusieurs pays avant 2019. Nous voulons que notre discipline soit comptée parmi les sports retenus



Jean Samba (Adiac)

aux Jeux africains de 2019 », a commenté Jean Samba avouant que sur la participation aux JO de 2020, la tâche paraît moins facile. « Vous serez certainement étonnés comme la Boxe des pharaons peut-elle envisager à aller aux Jeux olympiques. Notre fédération a un sport affilié: le tir à l'arc, qui est un sport olympique. »

Au niveau local, les dirigeants de cette fédération entendent multiplier des stratégies pour installer les ligues dans les autres départements.

James Golden Eloué

VIE DES PARTIS

Antoine Miatchindila quitte la Codeha

Membre du bureau politique de la Convention des démocrates et humanistes africains (Codeha), Antoine Miatchindila a pris la décision de quitter cette formation politique suite aux propos tenus par le président de la Codeha, Guy Brice Parfait Kolelas au sujet de l'insécurité dans le Pool.

« J'avais trouvé anormal que le président Guy Brice Parfait Kolelas affirme que Ntoumi est une fabrication du pouvoir lors de l'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale. Je pense qu'au stade actuel de la situation dans le Pool, les ressortissants de ce département devraient se mettre derrière le président de la République et le gouvernement pour chercher les voies de sortie de la crise dans le Pool, de manière négociée. Le moment n'était pas propice pour Parfait Kolelas de tenir de tels propos », a-t-il indiqué avant de souligner que dans son intervention, Parfait Kolelas avait pris soin pourtant de proposer les pistes de sortie de la crise.

En dehors de ce dernier fait qui constitue la goutte d'eau ayant fait déborder le vase, Antoine Miatchindila a déclaré en outre qu'il y a de nombreux faits lointains qui présageaient déjà une certaine méfiance entre lui et le président du parti. « J'ai été une fois interpellé par le président de la Codeha au motif que je travaillerais politiquement pour le pouvoir en place contre une rémunération de cinq cents mille FCFA par semaine. Parfait Kolelas a pris cette information pour de l'argent comptant en dépit des explications que je lui avais données au cours d'un entretien entre nous deux. De plus, un jour, les membres de la sécurité de la Codeha m'ont interdit d'entrer dans la salle de réunion prétextant qu'ils ont reçu des instructions fermes de la hiérarchie. J'ai pensé que ma place n'était plus à la Codeha », a-t-il précisé, avant d'ajouter que la délation, le mensonge et la désinformation sont les faits caractéristiques de ce parti politique surnommé « Yuki » par les militants. Interrogé sur sa prochaine destination po-



litique, dès lors qu'il est parmi les cofondateurs du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Antoine Miatchindila a affirmé qu'il est en train de réfléchir pour mieux sauter. « Je ne sais pas si je pourrais répartir au MCDDI d'Euloge Landry Kolelas. Je n'ai pas non plus l'ambition de créer une formation politique. J'observe encore et je déciderai le moment venu », a-t-il renchérit. Abordant le point sur l'insécurité dans le Pool, Miatchindila a affirmé qu'il n'a pas constaté, lors de son séjour dans le département, les militaires terrorisés les populations. « Les ninjas sont les jeunes du Pool bien connus. Ce ne sont pas des personnes qui viennent d'ailleurs pour faire le désordre dans notre département. Lorsqu'ils ont dévalisé les containers à la base vie de la société Razel, pour voler les explosifs, les populations ont reconnu certains d'entre eux », a-t-il dit.

Notons qu'Antoine Miatchindila a occupé de nombreux postes politiques au MCDDI depuis le 26 novembre 1990, date de son entrée au parti.

Roger Ngombé

RÉFLEXION

Où peut mener la déprime occidentale ?

Vue du cœur de l'Afrique, où s'écrivent et s'impriment chaque jour Les Dépêches de Brazzaville, l'évolution présente du monde peut être ainsi résumée : l'espèce humaine progresse à grands pas et de façon indiscutable, mais se fracture progressivement en deux camps, l'un très minoritaire en nombre mais toujours puissant sur le plan matériel, l'autre très majoritaire en nombre mais encore fragile sur le plan matériel.

Le problème est que le premier camp sombre lentement mais sûrement dans la déprime alors que le second affirme de plus en plus nettement son optimisme et sa volonté de surmonter les obstacles élevés sur sa route au cours des siècles, de tirer pour lui-même le meilleur parti des nouvelles technologies auxquelles il a désormais accès, de s'imposer à brève échéance comme l'acteur majeur de la scène qui se joue au plan mondial.

Vu comme on dit « de Sirius » le premier camp, au sein duquel cohabitent les Etats-Unis et l'Europe, rassemble à peine quinze pour cent de l'humanité, soit en gros huit à neuf cents millions d'êtres humains, mais détient pour l'instant plus de la moitié des moyens économiques et financiers existants. Un actif considérable, hérité des siècles

précédents durant lesquels ce camp colonisa le reste de la planète, qui donne toujours à ses dirigeants l'impression d'être en mesure de dicter leur volonté et qui les conduit à s'engager dans des actions stratégiques aussi peu raisonnables que ruineuses à terme.

Mais un actif dont ses propres peuples doutent de plus en plus clairement qu'il est correctement géré comme le prouve la montée en puissance des oppositions dites « populistes » dont l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis vient tout juste de nous donner une idée précise.

Vu toujours « de Sirius » le deuxième camp, rassemble, lui, plus de quatre-vingt pour cent de l'humanité, s'étend sur trois des cinq continents que compte la planète, détient l'essentiel des matières premières, bénéficie d'une croissance économique qui lui garantit qu'à échéance de quarante ou cinquante ans tout au plus il influencera de façon déterminante l'évolution du monde. D'où un optimisme, une joie de vivre, une volonté de progresser qui n'est pas sans rappeler l'atmosphère régnant sur le Vieux Continent et dans le Nouveau Monde lors de la première révolution industrielle, il y a près de deux siècles. D'où aussi une prise de conscience chaque jour plus aigüe

des problèmes sociaux et donc politiques au sens le plus large du terme que ses dirigeants devront résoudre s'ils veulent éviter les cassures que risque de générer une progression trop rapide.

Si le premier camp s'enferme, comme il semble hélas ! le faire, dans le mouvement de déprime constaté en Europe comme aux Etats-Unis, l'on verra dans les années à venir se creuser un fossé entre les pays occidentaux et les pays émergents dont la crise des migrants qui gagne aujourd'hui l'Europe nous donne dès à présent une idée précise. Et l'on assistera sans doute, à la lisière des deux camps, à une montée des tensions dont le pire pourrait à tout instant surgir.

Si, en revanche, ce même premier camp décide de rompre le cercle infernal dans lequel il est sur le point de s'enfermer et décide d'accompagner sérieusement la marche en avant d'une humanité qu'il ne contrôle plus et ne contrôlera jamais plus, alors sans doute, pour ne pas dire certainement, il connaîtra une nouvelle jeunesse et parviendra à combattre de façon efficace la déprime dans laquelle il s'enfonce aujourd'hui.

Une chose est sûre : l'Occident n'a plus droit à l'erreur !

Jean-Paul Pigasse